

**Corrompue et corruptrice :**  
**Marie-Antoinette dans les libelles révolutionnaires**

Victoria Murano

Advisor: Prof. Rudy Le Menthéour

Second reader: Prof. Lisa Jane Graham

Bryn Mawr College, Department of French and Francophone Studies

Spring 2020

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Une force corruptrice : La menace de Marie-Antoinette</b> .....	9
La corruption morale .....	10
La corruption du pouvoir royal.....	14
La corruption des finances.....	20
<b>II. « Femme hommase » et « homme femme » : l'inversion sexuelle dans les libelles révolutionnaires</b> .....	28
Louis XVI, l'« homme femme » : L'impuissance comme faiblesse sexuelle et politique.....	29
Marie-Antoinette, la « femme hommase » : l'autonomie sexuelle féminine comme menace politique.....	33
La menace du pouvoir féminin dans Antoinette d'Autriche .....	36
<b>Conclusion</b> .....	46
<b>Bibliographie</b> .....	54

### Remerciements

Il y a de nombreuses personnes qui ont contribué au développement de cette thèse. D'abord, je voudrais remercier Prof. Le Menthéour pour toute l'aide qu'il m'a offerte pendant ce processus. Je suis tellement reconnaissante de son dévouement pour m'aider à trouver un équilibre entre les deux thèses que j'ai écrites cette année, en plus de son soin et de sa réflexion pour le développement de mon projet. De plus, ses cours sur la France au dix-huitième siècle que j'ai suivis ont beaucoup contribué à mon amour pour cette époque. Prof. Graham a aussi joué un rôle très significatif dans la croissance de mon amour de l'histoire du dix-huitième siècle, et c'est elle qui m'a introduite au monde de Marie-Antoinette. Je suis aussi reconnaissante de tout le travail qu'elle a fait pour moi avec mes deux thèses cette année. Prof. Armstrong a aussi été une excellente conseillère pendant mes quatre années à Bryn Mawr, et je suis reconnaissante de toute l'aide et l'encouragement qu'elle m'a donnés.

Je voudrais enfin remercier ma famille et mes amis pour tout leur soutien pendant ce processus. Je suis infiniment reconnaissante de leur gentillesse, de leurs conseils et de leur compagnie.

## Introduction

« Tous les crimes avant & depuis la Révolution, sont ceux de Marie-Antoinette. »

*-Révolutions de Paris, 1793*

Pendant la Révolution Française, les révolutionnaires s'étaient donnés pour but de tuer un monstre. Ce monstre ressemblait à une « harpie femelle », à une « panthère autrichienne » et à un vampire assoiffé du sang des Français qu'il abusait et haïssait. Il n'était pas seulement malfaisant, mais il montrait un manque absolu de décence et de moralité : il était débauché même au point de commettre les crimes de l'adultère et de l'inceste. Il gâchait les fonds de la France et il n'en montrait jamais de remords. Il savourait les souffrances des Français et garantissait la ruine de la république qu'ils s'efforçaient de bâtir. Mais surtout, ce monstre était méprisable à cause de son statut privilégié dans l'Ancien Régime : c'était la reine de France, représentant le système injuste où les riches profitaient de leur richesse pendant que le reste du peuple mourait de faim. Marie-Antoinette était ce monstre, ou du moins elle était représentée ainsi dans des pamphlets contemporains. Bien qu'elle ne fût pas un monstre au sens physique, c'étaient ces accusations, et la mythification de sa personne, qui ont amené sa diffamation et, finalement, son exécution en octobre 1793.

Neuf mois après l'exécution de son mari Louis XVI, celle de Marie-Antoinette était la culmination d'une longue histoire d'accusations pamphlétaires de sa corruption et de sa criminalité. Louis XVI était aussi souvent représenté comme un « monstre »— suite à son infâme fuite à Varennes en 1791, le républicain radical Jean-Paul Marat a écrit ces lignes dans son journal *L'ami du peuple* : « La soif du pouvoir absolu qui dévore son âme le rendra bientôt assassin féroce, bientôt il nagera dans le sang de ses concitoyens qui refuseront de soumettre à son joug tyrannique. »<sup>1</sup> Mais Louis XVI était méprisé—et enfin jugé—pour ses crimes politiques : parce qu'il était roi, il était déjà un monstre.<sup>2</sup> Marie-Antoinette, dont la seule occupation était d'être la femme du roi et la mère de leurs enfants, était donc attaquée pour des raisons différentes de son mari. Alors qu'on condamnait Louis pour sa politique, on condamnait

---

<sup>1</sup> Jean-Paul Marat, *L'ami du peuple, ou le publiciste parisien : Journal Politique Libre et Impartial* (22 juin 1791), 4-5. Tous les termes sont actualisés.

<sup>2</sup> Lynn Avery Hunt, « The Many Bodies of Marie Antoinette », in *Marie-Antoinette: Writings on the Body of a Queen*, éd. par Dena Goodman (New York: Routledge Taylor & Francis Group, 2003), 117.

donc Marie-Antoinette généralement pour son immoralité et sa sexualité, devenues ce que Lynn Hunt appelle des « réfractations de la littérature pornographique. »<sup>3</sup> De plus, la reine était depuis longtemps la cible d'un grand nombre de libelles fondés sur les angoisses contemporaines à propos de son influence sur la politique française. Ces libelles, souvent pornographiques, avaient comme but de discréditer la reine en se moquant d'elle. Ils ont fluctué au fil du temps dans l'Ancien Régime, mais avec le début de la Révolution Française en 1789 est venue une pluie de pamphlets qui l'ont attaquée violemment et sans interruption. Ces pamphlets sont généralement définis par un accès intime à son corps, exposé aux yeux du public. C'est un phénomène que Chantal Thomas appelle une « prostitution généralisée » de son corps, rendu répugnant à cause de ses origines royales.<sup>4</sup>

Les attaques pamphlétaires contre la reine ont couvert un spectre d'accusations allant des accusations les plus crédibles, comme des liaisons extraconjugales, aux accusations les plus scandaleuses, comme l'inceste avec ses propres enfants. Malgré cette variation dans les accusations, il était nécessaire qu'elles fussent fondées sur quelque part de vérité. C'est ce que Chantal Thomas, en citant Roland Barthes, appelle la création d'un mythe, défini comme ce qui « abolit la complexité des actes humains. »<sup>5</sup> Les mythes sont donc simplifiés pour qu'on puisse mieux s'en souvenir : Jacques Revel appelle le même phénomène une « caricature », où les personnages comme Marie-Antoinette et Louis XVI sont réduits à des traits simples pour que l'identification soit facile.<sup>6</sup> En fait, Revel avance l'argument que c'est cette qualité de la caricature qui a créé un genre littéraire dans lequel les écrits ont emprunté des thèmes les uns aux autres jusqu'à ce qu'ils fassent un « lexique des références communément acceptées. »<sup>7</sup> C'est donc cette répétition qui a aidé à consolider ce mythe. La reine, par exemple, était identifiable par son hypersexualité et par sa méchanceté ; et le roi, par son alcoolisme et par son imbécilité. Ils se sont ainsi transformés en ces qualités aux yeux des lecteurs, des idées évidemment très simplifiées par rapport aux individus complexes qu'ils étaient.

---

<sup>3</sup> Hunt, 117.

<sup>4</sup> Chantal Thomas, « The Heroine of the Crime: Marie-Antoinette in Pamphlets », in *Marie-Antoinette: Writings on the Body of a Queen*, trad. par Dena Goodman (New York: Routledge, 2003), 107.

<sup>5</sup> Chantal Thomas, *The Wicked Queen: The Origins of the Myth of Marie-Antoinette*, trad. par Julie Rose (New York: Zone Books, 2001), 15.

<sup>6</sup> Jacques Revel, « Marie-Antoinette in Her Fictions: The Staging of Hatred », in *Fictions of the French Revolution*, éd. par Bernadette Fort (Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1991), 128.

<sup>7</sup> Revel, 115-16.

La diffamation totale de la reine que les pamphlets ont réussie à obtenir a eu beaucoup d'impact sur sa réputation et son sort pendant la Révolution Française. Il faut malgré tout noter que la tradition française d'écrire des libelles contre des personnalités puissantes n'était pas propre à l'époque de Marie-Antoinette. En gardant cette idée à l'esprit, j'ai l'intention de répondre à la question suivante : quels tropes diffamatoires ont été utilisés contre Marie-Antoinette dans les pamphlets révolutionnaires, comment est-ce que ces tropes se rapportent à ceux venant d'autres époques de la France, et est-ce que ces attaques en diffèrent ?

Le sujet de Marie-Antoinette dans les libelles révolutionnaires—et même pré-révolutionnaires—est largement couvert dans le domaine historiographique. *The Devil in the Holy Water* (2010) de Robert Darnton couvre la tradition des libelles visant la diffamation politique des libelles en un sens plus large, en se focalisant sur la littérature pamphlétaire dans le cadre du dix-huitième siècle. *La reine scélérate* (1989) de Chantal Thomas donne une vue d'ensemble de la façon dont les aspects de la vie de Marie-Antoinette ont influencé l'opinion publique sur elle et sa vie privée et publique. Thomas étudie l'aspect symbolique de la reine, par rapport à son existence comme une personne, et elle analyse aussi des pamphlets et des images qui l'ont représentée comme une figure de plus en plus détestable avec le progrès de la Révolution. Dans sa contribution intitulée « The Many Bodies of Marie-Antoinette : Political Pornography and the Problem of the Feminine in the French Revolution » (1991), Lynn Hunt a avancé un argument convaincant en décrivant comment le corps idéologique de Marie-Antoinette est devenue la représentation des dangers encourus par la nouvelle République. « Who's Afraid of Marie-Antoinette? Diplomacy, Austrophobia, and the Queen » (2000), de Thomas Kaiser, est essentiel pour comprendre l'arrière-plan politique qui a fait que Marie-Antoinette était particulièrement critiquée et méprisée dans les pamphlets pour ses origines autrichiennes. Enfin, « The Question of Marie-Antoinette : The Queen and Public Opinion » (2002) de Vivian Gruder évoque la circulation des pamphlets pornographiques contre Marie-Antoinette avant la Révolution et avance l'argument que cette circulation n'était pas aussi grande qu'on aurait pu le penser, ce qui permet de mieux évaluer dans quelle mesure les opinions contre la reine étaient influencées par la distribution de ces pamphlets. L'analyse que je présente dans ce projet tient compte de toutes ces études, mais elle s'en écarte en se penchant sur les libelles des autres règnes pour les comparer avec ceux qui attaquaient Marie-Antoinette.

Les travaux que je cite dans ce projet formulent des approches assez différentes sur la fonction de la diffamation pamphlétaire—spécifiquement sexuelle—sur des figures politiques, et sa relation à la politique. Certaines, comme celle de Robert Darnton dans *The Devil and the Holy Water*, et celle de Jacques Revel dans « Marie-Antoinette in her Fictions », affirment que les attaques sexuelles contre des membres de la famille royale étaient communes, et que l’art des libelles était une tradition de longue date.<sup>8</sup> Mais au fil du dix-huitième siècle, ces attaques ont évolué en n’attaquant plus seulement le caractère de la personne mais aussi la monarchie elle-même.<sup>9</sup> Bien que cette dynamique ait changé, les tropes utilisés dans les libelles—pour se moquer de leurs victimes et exprimer des angoisses—restaient généralement pareils. Il est vrai que ces attaques n’étaient pas aussi répandues qu’au dix-huitième siècle, mais j’ai malgré tout trouvé des attaques comparables, particulièrement sexuelles, qui reflétaient des angoisses autour des femmes au pouvoir, de la sexualité féminine, et des hommes « faibles ». Una McIlvenna, dans son étude des libelles et des rumeurs qui couraient sur Catherine de Médicis et des membres de sa cour, a avancé un argument similaire, particulièrement à propos des femmes au pouvoir, en disant que Catherine de Médicis—et Marie-Antoinette—n’étaient que deux personnages dans la longue liste de femmes puissantes attaquées d’une manière sexuelle, une liste qui inclut aussi Anne Boleyn et Cléopâtre.<sup>10</sup> J’ai donc l’intention d’avancer l’argument que la plupart des thèmes dans les libelles publiés contre Marie-Antoinette faisaient partie d’une tradition d’attaques similaires dans l’histoire, mais qu’elles ont pris une nouvelle signification avec les pensées des Lumières et la Révolution Française.

Pour synthétiser et mieux comprendre les façons dont les révolutionnaires attaquaient Marie-Antoinette dans leurs libelles, j’ai analysé deux thèmes majeures qui s’y trouvent souvent. Le premier thème est la corruption que le personnage de Marie-Antoinette représentait dans les pamphlets, ainsi que la façon dont cette corruption justifiait l’approche antimonarchique et masculine de la Révolution, particulièrement la corruption morale, la corruption du pouvoir royal et la corruption des finances. En introduisant ces préoccupations des révolutionnaires, analysées avec des réflexions faites par les penseurs des Lumières et des figures révolutionnaires, je vais y

---

<sup>8</sup> Revel, 113; Robert Darnton, *The Devil in the Holy Water or the Art of Slander from Louis XIV to Napoleon*, Material Texts. (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2010), 377.

<sup>9</sup> Revel, 113; Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 377.

<sup>10</sup> Una McIlvenna, *Scandal and Reputation at the Court of Catherine de Medici* (Routledge, 2016), 5, <https://doi.org/10.4324/9781315607672>.

entremêler des comparaisons pertinentes sur les critiques pamphlétaires faites sur des figures royales précédentes, particulièrement Catherine de Médicis, Henri III, Louis XV et ses maîtresses. J'ai donc l'intention de prouver que les façons d'attaquer sa moralité n'étaient pas nouvelles, mais qu'elles étaient modifiées pour adopter un ton révolutionnaire. Dans la seconde partie, je vais analyser la façon dont les pamphlets ont manifesté leurs préoccupations sur les dynamiques sexuelles que Marie-Antoinette menaçait—spécifiquement, celle de la distinction homme-femme et de la distinction roi-reine. Les deux sous-thèmes que je vais particulièrement considérer dans les libelles sont sa liberté sexuelle, y compris son lesbianisme, et l'impuissance de son mari, Louis XVI. Ces deux thèmes forment une dynamique où la femme—dans ce cas Marie-Antoinette—émerge comme une figure puissante, menaçante et qui triomphe de son mari incapable de contenir la licence de sa femme. Je vais encore présenter des pensées contemporaines des Lumières et des révolutionnaires sur la dynamique entre les sexes et la façon dont les déboires du mariage de Marie-Antoinette et de Louis signifiaient donc l'incompatibilité de la monarchie avec les pensées sur l'importance d'établir une république à sa place. Cette partie va aussi inclure une analyse d'un pamphlet de 1789, *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux enfers*, qui est représentatif de la tactique contemporaine de comparer Marie-Antoinette avec d'autres figures féminines puissantes, en l'occurrence Catherine de Médicis et Frédégonde. Ce lien direct présente l'opportunité de comparer les critiques sur le pouvoir que Marie-Antoinette possédait supposément avec celles que Catherine de Médicis a accumulées à sa propre époque. Dans la conclusion de cette étude, je vais enfin introduire l'accusation de corruption corporelle contre la Marie-Antoinette dans les pamphlets, ajoutant ainsi des proportions grotesques à son « mythe », corrompant son corps, et invoquant l'urgence de la détruire avant qu'elle ne détruise la Révolution.

Les libelles facilitaient ainsi la haine dirigée contre Marie-Antoinette pendant la Révolution, et ont donné aux révolutionnaires plus de raisons de vouloir éliminer le pouvoir monarchique. C'est la raison pour laquelle le nombre—et la violence—des pamphlets ont augmenté après 1789.<sup>11</sup> Il est vrai que les attaques dans ces libelles ont évolué pour devenir plus brutales que jamais, mais il faut aussi avancer l'argument qu'elles ne sont pas venues de nulle

---

<sup>11</sup> Vivian R. Gruder, « The Question of Marie-Antoinette: The Queen and Public Opinion before the Revolution », *French History* 16, n° 3 (1 septembre 2002): 282, <https://doi.org/10.1093/fh/16.3.269>.

part. En fait, en regardant les libelles de l’Ancien Régime, on voit que les mêmes thèmes sont récupérés pour être dirigés contre Marie-Antoinette. Cela inclut l’adultère, la manipulation politique au moyen du sexe et même l’inceste. Mais les idées fondées sur le siècle des Lumières, en combinaison avec celles de la Révolution, ont donc pris ces thèmes et les ont fait évoluer pour mieux aller avec les craintes contemporaines sur le pouvoir de Marie-Antoinette. C’est pour cela que Revel et Thomas sont d’accord que ces pamphlets ont beaucoup influencé la haine populaire contre la reine qui l’a conduite finalement à la guillotine.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Revel, 117; Chantal Thomas, *La reine scélérate: Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Points ; H395. (Paris: Seuil, 2008), 21.

## I. Une force corruptrice : La menace de Marie-Antoinette

Bien qu'elle ait bénéficié d'une popularité très forte auprès du public après son arrivée en France en 1770, Marie-Antoinette se trouvait de plus en plus isolée à la cour à Versailles, et est bientôt devenue le sujet du bavardage typique dans ce cadre.<sup>13</sup> En fait, la tradition révolutionnaire de publier des attaques contre la reine sous forme de libelles a commencé à la cour.<sup>14</sup> Le fait que Marie-Antoinette et Louis XVI aient été mariés pendant huit ans sans produire d'enfant a généré des rumeurs sur l'infidélité et l'ennui du sexe conjugal. *Les amours de Charlot et de Toinette* était un des premiers pamphlets jamais écrits sur la reine. Il a été publié en 1779 à la suite de la naissance de la dauphine Marie-Thérèse, le premier enfant du couple royal. Cette courte publication est assez innocente : Marie-Antoinette, ennuyée de son mariage sans sexe, le cherche alors avec son beau-frère, le Comte d'Artois, et est humiliée d'avoir sonné un page par accident, qui les découvre ensemble. Les actions de Marie-Antoinette sont compréhensibles, et son humiliation d'avoir été découverte lui donne une qualité humaine, par rapport à sa monstruosité qui est condamnée dans les pamphlets révolutionnaires. Cette qualité innocente a aussi été commentée par Robert Darnton : « it made [Louis XVI and Marie-Antoinette] look ridiculous—but not threatening ».<sup>15</sup> La transformation que les pamphlets ont subie – passant des attaques venant des angoisses aristocratiques à celles venant des angoisses révolutionnaires, définit les caractéristiques des pamphlets publiés après 1789. La stratégie et les tropes utilisés par les courtisans de l'Ancien Régime pour attaquer leurs ennemis ont été détournés par les révolutionnaires pour peindre la reine comme une force corrompue et corruptrice. On voit donc que ces libelles, qui avaient autrefois pour but de se moquer de la reine, se sont transformés avec les valeurs des Lumières et du républicanisme, en des avertissements urgents sur la corruption de la monarchie—et de Marie-Antoinette comme son symbole ultime.

Les pamphlets d'après 1789 se sont multipliés jusqu'à l'ubiquité, par rapport à la rareté des pamphlets depuis le dix-septième siècle à cause des censures mises en place à l'époque.<sup>16</sup> En fait, les pamphlétaires de la Révolution ont souvent réécrit les libelles publiés avant la

---

<sup>13</sup> Thomas E. Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? Diplomacy, Austrophobia, and the Queen », *French History* 14, n° 3 (1 septembre 2000): 249, <https://doi.org/10.1093/fh/14.3.241>; Thomas, *La reine scélérate*, 37-38.

<sup>14</sup> Hunt, « The Many Bodies of Marie Antoinette », 125.

<sup>15</sup> Antoine De Baecque, *Le corps de l'histoire: métaphores et politique (1770-1800)* (Calmann-Lévy, 1993), 67; Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 402.

<sup>16</sup> Robert Darnton, *The Forbidden Best-Sellers of Pre-Revolutionary France* (New York: W. W. Norton & Company, 1996), 200; Gruder, « The Question of Marie-Antoinette », 280.

Révolution pour leur donner un caractère plus explicite et choquant.<sup>17</sup> Le phénomène unique de combiner les tendances de l’Ancien Régime avec les croyances plus contemporaines a engendré une nouvelle façon d’exprimer de la colère contre la monarchie. Et ainsi, c’était Marie-Antoinette qui est devenue le principal bouc-émissaire de ces attaques et la victime de la tactique née dans l’Ancien Régime de calomnier des personnages connus. C’était elle que les pamphlets révolutionnaires blâmaient surtout pour la corruption du système monarchique, et c’était aussi à cause d’elle qu’il fallait éliminer ce système. Les rumeurs sur l’infidélité de la reine sont devenues des attaques politiques, liées aux accusations lancées contre son hypersexualité, qui indiquaient sa propre corruption morale.<sup>18</sup> Ses origines autrichiennes et son intérêt pour la politique de son mari sont devenus des indications qu’elle avait l’intention de corrompre la France en la mettant sous son propre pouvoir. Sa tendance à dépenser de l’argent luxueusement est devenue une indication qu’elle prenait du plaisir à en priver les Français pour assouvir ses propres désirs immoraux. Pour emprunter un terme à Jacques Revel, les pamphlets révolutionnaires ont alors construit une « reine de papier », qui l’a réduite à une caricature, montrant des caractéristiques identifiables et méprisables pour la rendre plus facile à attaquer, et qui « ont remplacé graduellement la ‘vraie’ reine, jusqu’à ce que la dernière soit éclipsée. »<sup>19</sup> Les révolutionnaires, en publiant ces libelles, ont ainsi projeté leur colère contre la corruption de la monarchie sur cette caricature de la reine. Ils ont utilisé des craintes à son propos qui existaient longtemps, mais ils se sont appuyés sur elles jusqu’à l’exagération pour justifier que cette caricature de la reine menaçait les buts de la Révolution.

### **La corruption morale**

Selon les libelles révolutionnaires, la corruption morale était un des sentiments les plus fréquents sur la corruption que Marie-Antoinette représentait. S’appropriant le trope de la reine infidèle omniprésent dans les libelles de l’Ancien Régime, les pamphlets révolutionnaires rendaient ces accusations d’infidélité plus intenses pour indiquer sa corruption morale. Ces accusations étaient plus diffamatoires que la qualité générale de la « mauvaise plaisanterie » de

---

<sup>17</sup> Gruder, 276.

<sup>18</sup> Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 19.

<sup>19</sup> Revel, 114.

l’Ancien Régime.<sup>20</sup> Dans ces pamphlets, la reine « de papier », ne voulant pas être contrainte à chercher du plaisir sexuel avec son seul mari—quelquefois représenté comme impuissant, d’autres fois comme simplement peu satisfaisant sexuellement—brise le lien conjugal en cherchant quelqu’un d’autre qui puisse mieux la satisfaire.<sup>21</sup> Une longue liste d’amants en résulte, dont le Comte d’Artois, la Duchesse de Polignac, et la Princesse de Lamballe étaient les exemples les plus communément utilisés. Les accusations de paternité illégitime se sont aussi multipliées : ce n’était pas seulement le Comte d’Artois qui était accusé d’être le père des enfants royaux, mais de temps en temps, des pamphlets déclaraient que les enfants royaux avaient tous des pères différents—sans que Louis XVI lui-même en soit un. Dans *Les fureurs utérines de Marie-Antoinette*, par exemple, ce sont le Duc de Coigny et le cardinal de Rohan en plus du Comte d’Artois.<sup>22</sup> Les façons dont la reine trompait son mari sont aussi devenues plus audacieuses : dans *La journée amoureuse*, elle le séduit jusqu’à ce qu’il s’endorme pour qu’il la laisse tranquille.<sup>23</sup> Elle profite même plus de Louis dans *L’Autrichienne en goguettes* : quand il s’endort, enivré—l’alcoolisme est une qualité caractéristique pamphlétaire du roi, comme la nymphomanie l’est pour sa femme—Marie-Antoinette, la duchesse de Polignac et le Comte d’Artois ont une orgie sur le roi dormant et inconscient.<sup>24</sup>

Cette infidélité s’est muée en hypersexualité. Pour Marie-Antoinette, l’idée de trouver une autre personne—ou deux—pour servir d’exutoire à ses frustrations sexuelles n’était pas suffisante. Sa recherche du plaisir est devenue une addiction, et elle passait d’amant en amant (ou amante). Dans *La journée amoureuse*, en parlant avec son amie, la Princesse de Lamballe, Marie-Antoinette lui soupire ces propos : « J’ai tâté...de tous les vits fameux de la Cour ; mais je suis insatiable sur l’article du combat amoureux. »<sup>25</sup> Il est alors évident que la reine est consciente de son insatiabilité, mais n’arrête jamais de trouver de nouveaux partenaires. Pour souligner plus profondément cette nymphomanie, il était aussi typique dans ces pamphlets

---

<sup>20</sup> Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 402.

<sup>21</sup> Revel, 114.

<sup>22</sup> *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, 1791, 12, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42711v>; *Fureurs utérines*, 14.

<sup>23</sup> *La journée amoureuse, ou les derniers plaisirs de M... Ant..... Comédie En trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Temple, le 20 août 1792.*, 1792, 41, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1520023x>.

<sup>24</sup> François-Marie Mayeur de Saint-Paul, *L’Autrichienne en goguettes, ou l’orgie royale : Opéra proverbe / Composé par un garde du corps...*, 1789, 10–15, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42704k>.

<sup>25</sup> *La journée amoureuse*, 19.

d'énumérer de longues listes de personnes avec qui elle avait eu des relations intimes. Dans les *Soirées amoureuses du Général Mottier et de la belle Antoinette*, il est révélé qu'elle a déjà ressenti les plaisirs « d'Artois, Cogny [sic], Vermont, Charles, son grand-valet de pied, et un si long chapelet d'etc., d'etc., d'etc., d'etc. »<sup>26</sup> Dans *La journée amoureuse*, la reine est décrite comme même plus sinistrement débauchée quand elle révèle un complot pour coucher avec l'amant de sa femme de chambre, en faisant cette réflexion : « J'ai foutu avec les courtisans les mieux famés sur l'article ; je me suis fait manier par les célèbres tribades... Mais il manquait à mon histoire galante d'avoir éprouvé la valeur des couilles roturières. »<sup>27</sup> Ici, il est évident que la reine traite son hypersexualité comme un jeu : les personnes avec qui elle couche ne sont que des objets à collectionner. Le fait qu'elle traite ce problème avec tant de légèreté montre qu'elle ne prend pas la moralité ni son statut de reine au sérieux. Elle symbolise donc une corruption totale de la monarchie.

Même la frénésie sexuelle n'est pas suffisante pour la reine dans les libelles. Son envie de plaisir sexuel est tellement insatiable qu'elle le recherche chez des membres de sa propre famille. Par exemple, elle est accusée dans beaucoup de pamphlets révolutionnaires d'avoir couché avec ses propres enfants. Dans la *Confession dernière de Marie-Antoinette*, publiée après son exécution, elle avoue que, ne pouvant pas calmer son appétit sexuel pendant qu'elle était enfermée au Temple, et ayant échoué à séduire un gardien de prison, elle s'est tournée vers ses propres enfants pour satisfaire ce désir : « Je n'avais qu'eux », raconte-t-elle à ses lecteurs : « il fallait bien que je m'en servisse. »<sup>28</sup> Les références fréquentes que les libelles révolutionnaires font aux actes complètement pervers montrent comment la reine est corrompue moralement et suggèrent que sa sexualité incontrôlable représente la corruption de la monarchie.

Le fait que la reine de la France avoue ouvertement à ses complices dans les pamphlets que, « pourvu [qu'elle] décharge, tous les genres de foutre [lui] conviennent »,<sup>29</sup> est une indication qu'elle constitue une menace pour l'ordre moral que les révolutionnaires essayaient de restaurer, et qu'il fallait se méfier d'elle. Rien ne lui importe—ni son mariage, ni sa famille, ni la morale, ni sa position publique comme reine de la France—sauf sa quête d'obtenir autant de

---

<sup>26</sup> *Soirées amoureuses du Général Mottier et de la belle Antoinette. Par le petit épagueul de l'Autrichienne*, 1790, 8.

<sup>27</sup> *La journée amoureuse*, 55.

<sup>28</sup> *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, Veuve Capet, précédés de ses dernières réflexions, mis au jour par un sans-culotte* (Paris: Chez la Citoyenne Lefevre, 1793), 30, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k567084>.

<sup>29</sup> *La journée amoureuse*, 19.

plaisir sexuel que possible. Mais de plus, il ne faut pas oublier que ces libelles révolutionnaires étaient liés à ceux de l’Ancien Régime : les attaques critiquant l’activité sexuelle des monarques et de leurs complices n’étaient pas nouvelles à l’époque de Marie-Antoinette. Il y avait, par exemple, des pamphlets qui détaillaient leurs « vies privées », ou des « anecdotes », qui, selon Robert Darnton, relevaient presque toujours une qualité de la « calomnie » ou d’une « invention complète. »<sup>30</sup> Au seizième siècle, les attaques contre la corruption sexuelle existaient, par exemple, dans les *Tragiques* d’Agrippa d’Aubigné, où les courtisans participaient aussi à la débauche :

Des citoyens oisifs l’ordinaire discours  
Est de solenniser les vices de nos cours :  
L’un conte les amours de nos sales princesses  
Garces de leur valets, autrefois les maîtresses.<sup>31</sup>

Dans une idée similaire à celle autour de laquelle les pamphlets contre Marie-Antoinette étaient écrits, la corruption de ces « sales princesses » est basée sur leur hypersexualité, sur la façon dont elles sont infidèles à leurs maris en couchant avec leurs valets, mais aussi la façon dont elles transgressent, comme Louis XV et Madame de Pompadour, ou encore Marie-Antoinette et l’amant roturier de sa femme de chambre, les bornes des classes sociales.<sup>32</sup> Ce comportement « sale » rend par conséquent la cour aussi sale qu’elles. Ainsi, la production des pamphlets qui diffamaient Marie-Antoinette pour sa conduite sexuelle et moralement corrompue se fonde sur une tradition de longue date.

Mais à la fin du dix-huitième siècle, les révolutionnaires ont utilisé ces attaques pour leurs propres buts, et pour montrer l’incompatibilité de la monarchie avec leurs valeurs républicaines. Les aspects moralement corrompus de la reine dans les pamphlets s’opposent aux idées de la vertu personnelle forgées pendant les années précédant la Révolution. Ils attaquaient aussi le manque de vertu féminine que les femmes révolutionnaires devaient avoir pour faire partie de la nouvelle république. Selon Lynn Sbiroli, la débauche était dénoncée comme un effet de l’oisiveté—et donc de l’incompétence—de l’aristocratie.<sup>33</sup> Ainsi, la morale corrompue de

---

<sup>30</sup> Darnton, *The Forbidden Best-Sellers of Pre-Revolutionary France*, 337.

<sup>31</sup> Agrippa D’Aubigné, *Les Tragiques*, éd. par Jean-Raymond Fanlo (Paris: Honoré Champion, 1995), 228.

<sup>32</sup> McIlvenna, 41.

<sup>33</sup> Lynn Salkin Sbiroli, « Generation and Regeneration: Reflections on the Biological and Ideological Role of Women in France (1786-96) », in *Literature and Medicine during the Eighteenth Century*, éd. par Marie Mulvey Roberts et Roy Porter (London: Routledge, 1993), 267.

Marie-Antoinette dans les pamphlets était un message autant destiné à la discréditer, qu'à montrer comment elle menaçait la structure politique et sociale promue par la Révolution.

### **La corruption du pouvoir royal**

Outre les accusations de moralité corrompue contre la reine « de papier », on critiquait sa capacité de corrompre—et de ravager la France politiquement. Ces attaques ont commencé dans l'Ancien Régime, particulièrement liées à l'angoisse ressentie par les Français envers l'Autriche, qui était leur vieil ennemi. Bien que les chefs des deux pays, Louis XV et Marie-Thérèse, eussent essayé de sceller leur alliance dans la guerre de Sept Ans avec le mariage de leurs héritiers, Louis-Auguste (le futur Louis XVI) et Marie-Antoinette, la France se méfiait toujours de l'Autriche, et la dauphine est devenue la cible principale de ces doutes. Malgré la popularité générale du nouveau couple royal après le couronnement de Louis XVI en 1774, des suspicions persistaient—même de la part du roi lui-même—que la nouvelle reine agirait selon les intérêts de son ancien pays.<sup>34</sup> Ayant des origines étrangères—et issue d'un pays qui était un ancien ennemi—elle représentait alors une menace de corruption de la monarchie française par des forces extérieures. C'est dans ce contexte tout à fait réel que les craintes de la menace autrichienne sont nées. De la même façon qu'il blâmait la maîtresse-en-titre de Louis XV, Madame de Pompadour, d'avoir causé l'alliance entre la France et l'Autriche, le parti dévot de la cour—qui, s'alliant à la reine pieuse Marie Leszczyńska, s'opposait à Pompadour et donc à cette alliance—a aussi blâmé Marie-Antoinette d'être la force dangereuse qui en résultait.<sup>35</sup> Il est, en fait, vrai que l'impératrice Marie-Thérèse, et son successeur Joseph II, ont essayé d'exercer leur influence politique sur la France par son entremise.<sup>36</sup> Les historiens ne sont pas d'accord sur le degré d'influence que la reine avait en réalité sur le gouvernement de la France.<sup>37</sup> Il est vrai qu'elle était limitée dans quelques aspects de son accès, mais elle avait aussi de l'influence sur la sélection des ministres par son mari.<sup>38</sup> Cependant, les attaques contre l'Autriche, qui ont évidemment commencé dans l'Ancien Régime, l'ont utilisée comme une indication que la menace autrichienne augmentait et évoluait avec le développement de la Révolution.

---

<sup>34</sup> Gruder, 292.

<sup>35</sup> Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? », 256.

<sup>36</sup> Gruder, 292.

<sup>37</sup> Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? », 254.

<sup>38</sup> Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? », 263.

Ces attaques, selon Vivian Gruder, ont commencé à croître encore plus avec le commencement de la Révolution en 1789.<sup>39</sup> Commencant en 1791, les craintes de la menace autrichienne ont eu de la légitimité puisque l'Autriche a déclaré la guerre à la France révolutionnaire. Marie-Antoinette est alors devenue la cible de ces craintes croissantes. Dans cet esprit, il existait des pamphlets qui décrivaient Louis comme la victime de sa femme. *Le ménage royal en déroute, ou guerre ouverte entre Louis XVI et sa femme*, publié en 1792, est un des pamphlets qui montrent cet aspect xénophobe. L'histoire très courte traite d'une dispute houleuse au sein du couple, dans laquelle Louis accuse sa femme d'avoir causé la ruine de la France : « Croyez-vous que le peuple français armé ne s'opposera pas à tous [vos] vœux ? »<sup>40</sup> En trouvant l'insolence de sa femme insupportable, le roi saute sur sa femme et ils se battent. À la fin du pamphlet, voici la morale de la courte histoire : « Marie-Antoinette est donc un exemple pour les princes futurs, de ne jamais s'allier à une maison ambitieuse. »<sup>41</sup> C'est la combinaison de sa nationalité méprisée et de la faiblesse de son mari comme roi qui a consolidé enfin ces sentiments de suspicion.<sup>42</sup>

Louis XVI était vu comme un roi faible pendant l'Ancien Régime comme pendant la Révolution : selon Chantal Thomas, « [il] était devenu de bon ton à la cour de se moquer de Louis XVI. »<sup>43</sup> Politiquement, sa « bonté » de caractère était considérée comme une faiblesse, dont les révolutionnaires se moquaient après 1789.<sup>44</sup> De plus, le fait que le couple royal n'a pas eu d'enfant pendant les huit premières années de leur mariage, exacerbait ces accusations. Le roi était ainsi faible dans tous les aspects de ses responsabilités—la politique et la production d'un héritier—et méritait alors ces critiques. Mais pendant la Révolution—du moins jusqu'en juin 1791, quand le roi et sa famille se lancent dans l'infâme fuite à Varennes—la majorité du peuple voulait toujours croire en la stabilité et la fiabilité du système monarchique. En regardant les écrits des Lumières, on voit que même certains d'entre eux ne s'opposaient pas entièrement à la monarchie. Montesquieu, par exemple, a écrit dans *L'Esprit des lois* que « le monarque qui, par mauvais conseil ou par négligence, cesse de faire exécuter les lois, peut aisément réparer le mal :

---

<sup>39</sup> Gruder, 292.

<sup>40</sup> *Le ménage royal en déroute, ou, guerre ouverte entre Louis XVI et sa femme* ([Paris] : De l'Imprimerie patriotique, 1792), 3, <http://archive.org/details/lemenageroyalend00loui>.

<sup>41</sup> *Le ménage royal en déroute*, 8.

<sup>42</sup> Revel, 119.

<sup>43</sup> Thomas, *La reine scélérate*, 65.

<sup>44</sup> Thomas, « The Heroine of the Crime: Marie-Antoinette in Pamphlets », 103.

il n'a qu'à changer de Conseil, ou se corriger de cette négligence même. »<sup>45</sup> Ici, Montesquieu exonère facilement une monarchie corrompue, suivant des idées traditionnelles à propos de ce qui cause des problèmes dans une monarchie. Cela fait, par exemple, partie des conseils que le Cardinal de Richelieu a faits à Louis XIII plus de cent ans avant. Richelieu a écrit que c'était important pour un roi d'avoir de bons conseillers pour qu'il soit mieux armé pour régner : « Un prince capable est un grand trésor en un État ; un conseil habile & tel qu'il doit être n'en est pas un moindre, mais le concert de tous les deux ensemble est inestimable. »<sup>46</sup> En même temps, Richelieu a aussi attiré l'attention sur les problèmes que la « négligence » personnelle pouvait causer. Il a critiqué le caractère du roi, en disant par exemple qu'il devait corriger son attitude en « [appliquant] son esprit aux grandes choses importantes à son État, & [en s'efforçant] de mépriser les petites. »<sup>47</sup> C'était une idée tellement invétérée dans la tradition française qu'on voulait toujours croire que les maux du roi pouvaient être facilement corrigés avec un changement de ses conseillers ou de sa propre attitude. Mais qu'est-ce qui se passerait si le mauvais conseiller était la reine elle-même ? Et si le roi était trop faible pour lui résister ?

Les pamphlets révolutionnaires s'occupaient de ces questions en peignant des scénarios où la reine profitait de son mari pour avancer ses projets dans la corruption de la France. Souvent, Louis est trop obtus pour s'en rendre compte : il ne soupçonne rien, par exemple, quand Marie-Antoinette donne naissance au dauphin dont il n'est pas le père :

Au compte de Louis arrive un gros dauphin,  
 Juste au bout de neuf mois, à dater de l'époque  
 Où Coigny le jeta dans le moule royal.  
 [...]  
 [Le] roi se félicite & la reine s'en moque.<sup>48</sup>

D'autres fois, comme on l'a vu dans *Le ménage royal*, Louis est conscient des maux que sa femme cause, mais elle réussit toujours à le manipuler pour qu'il se taise. Cette situation est visible dans *La journée amoureuse*, où Louis, furieux d'être emprisonné au Temple, la gronde pour ses actions politiquement dévastatrices qui ont causé leur arrestation : « ce n'est point vous, qui m'avez conseillé de fournir de l'argent à d'Artois, à Condé... ce n'est point vous, qui m'avez

<sup>45</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 61.

<sup>46</sup> Armand Jean du Plessis Richelieu et al., *Recueil des testamens politiques* (A Amsterdam : Zacharie Chatelain, 1749), 256, <http://archive.org/details/recueildelestam01rich>.

<sup>47</sup> Richelieu, 229.

<sup>48</sup> *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, 12.

bercé de l'espoir d'une contre-révolution prochaine... ce n'est point vous, qui avez nécessité l'affreuse journée du 10 août [?] »<sup>49</sup> En utilisant son charme manipulateur—elle lui donne trop à boire (encore une allusion à un de ses « traits de caractère fixés » qui l'identifiaient dans les pamphlets) et le séduit—Marie-Antoinette réussit à calmer la colère de son mari, à le convaincre qu'il a tort, et que la Révolution va en fait échouer.<sup>50</sup> Après son succès, elle lui dit :

Ne me dis plus à l'avenir des choses désagréables ; ne montre jamais d'humeur à ton Antoinette, à ta femme. Tes sujets veulent ma perte, je le sais ; mais sois-moi fidèle, cher époux ; ne crois point à leurs propos infâmes. Vainement ils entreprennent de me prêter les horreurs qu'enfante leur imagination : j'ai ton cœur pour garant de ma conduite.<sup>51</sup>

Le roi, satisfait et ivre, lui répond : « Laisse parler le peuple. Je t'estime trop, ma belle Antoinette, pour jamais croire à leurs suggestions infernales. »<sup>52</sup> Juste après, la reine se plaint de cette rencontre : « Au ton haut qu'avait pris ce gros cochon », dit-elle de son mari, « je craignais d'être témoin de quelque scène désagréable. »<sup>53</sup> Louis n'est pas si bête qu'il ne soit pas conscient de ce qu'elle fait, mais il est assez bête pour être manipulée par elle. En faisant semblant de l'aimer, la reine le dupe et le force à se plier à ses manipulations politiques et sexuelles. Cette idée renforce alors l'idée que le roi—quoiqu'il ne soit pas lui-même une force mauvaise—est facilement manipulée par sa femme qui l'incite à faire de mauvais choix politiques.

Comme on l'a mentionné auparavant, les libelles révolutionnaires accusaient Marie-Antoinette d'adultère, lequel avait supposément produit des enfants qui n'étaient pas de Louis. Mais ces accusations ont aussi un sous-entendu politique. La seule responsabilité de la reine était de produire les prochains héritiers (légitimes) au trône. Le fait que Marie-Antoinette ait négligé de faire son seul travail montre son échec comme reine. De plus, cela cause une corruption de la lignée royale : le dauphin n'est pas en fait le descendant du roi, ce qui ne le rend pas seulement enfant illégitime, mais aussi héritier illégitime. Ainsi, on montre que les libertés sexuelles de Marie-Antoinette détruisent le système monarchique en invalidant la succession royale et en montrant aussi l'incompétence de son époux.

Le concept d'inceste dans ces pamphlets est une autre façon de montrer comment Marie-Antoinette corrompt le pouvoir royal. C'était ainsi au moyen de son fils, le dauphin Louis-

---

<sup>49</sup> *La journée amoureuse*, 32.

<sup>50</sup> Thomas, « The Heroine of the Crime », 103.

<sup>51</sup> *La journée amoureuse*, 39.

<sup>52</sup> *La journée amoureuse*, 40.

<sup>53</sup> *La journée amoureuse*, 41.

Charles, qu'elle maintiendrait son contrôle sur le gouvernement de la France. En rendant son fils aussi faible que son père—en le dominant sexuellement—Marie-Antoinette le convertirait en une marionnette pour ses propres buts. Ces accusations pouvaient aussi être mélangées avec des idées contemporaines sur les rôles des sexes et la maternité. Les révolutionnaires, pour prendre leurs distances face aux normes de l'Ancien Régime, ont redéfini les sphères sexuelles : ils ont raisonné que les femmes avaient une inclination naturelle au « relâchement sexuel », comme l'appelle Lynn Sbiroli, à cause de leur tendance à être plus émotionnelles et plus sensibles : elle cite le Chevalier Feucher selon lequel les femmes « trafiquent de leurs charmes pour du pouvoir, & [...] souvent un malheur national est le prix de l'infidélité d'une épouse. »<sup>54</sup> Il est évident que, dans ce cas-ci, Marie-Antoinette, une femme qui ne pouvait pas se contrôler sexuellement, était en train de corrompre non seulement l'innocence de son propre fils, mais la nation entière. Marie-Antoinette était donc une très mauvaise mère à cause de son échec à contrôler sa sexualité—plutôt que se contenter d'être mère, elle est plus obsédée par son propre plaisir sexuel, au point qu'elle le cherche avec ses propres enfants. Mais peut-être cela servait-il aussi de commentaire sur une combinaison de vices : le mariage arrangé entre elle et Louis XVI que la monarchie nécessitait, le caractère manipulateur de la reine, et son effort d'influencer la politique avec ses charmes féminins incontrôlables du moyen de son fils.

On a déjà vu comment les pensées contemporaines pouvaient influencer les libelles révolutionnaires contre Marie-Antoinette, au sens où elle corrompait le pouvoir royal. D'abord, quelques penseurs des Lumières—et même les révolutionnaires, avant 1791—ne pensaient généralement pas que la monarchie fût une force destructrice, ni (en général) que le roi fût mauvais. Plutôt, c'étaient les conseillers qui pouvaient le mener à de mauvaises décisions. Dans ce cas-ci, c'était Marie-Antoinette qui était l'influence corruptrice. Mais toutes ces accusations rappellent aussi celles faites contre les chefs d'État d'autrefois. Il existait, par exemple, des attaques contre Catherine de Médicis qui rendaient les inquiétudes face à ses origines étrangères légitimes. Bien qu'elle eût passé son adolescence en France avant d'épouser Henri II, elle avait toujours souffert des accusations de vouloir corrompre la France à cause de ses origines italiennes.<sup>55</sup> La xénophobie à cause du grand nombre d'Italiens s'installant en France après les Guerres d'Italie a engendré des accusations contre la reine, disant qu'elle exécutait des actes de

---

<sup>54</sup> Sbiroli, 270.

<sup>55</sup> McIlvenna, 3.

manipulation sexuelle bénéficiant à ses propres intérêts politiques, et qu'elle avait introduit l'empoisonnement pour gagner du pouvoir en France.<sup>56</sup> Cette situation est comparable à celle de Marie-Antoinette, qui a aussi été attaquée dans les pamphlets pour ses origines dans un pays traditionnellement ennemi de la France, et qui la rendait aussi suspecte d'agir dans les intérêts de ce pays.

À l'époque de Louis XV, le roi et ses maîtresses ont aussi été les victimes des attaques pamphlétaires, particulièrement à cause des accusations de corruption chez les maîtresses. Le roi lui-même était vu comme faible, laissant le gouvernement de la France à sa première maîtresse-en-titre, Madame de Pompadour : *L'histoire de Mme la Marquise de Pompadour* fait ainsi un commentaire très critique à son sujet et sur le roi qu'elle manipulait :

On dirait [que les rois] ne sont nés que pour devenir les dupes de la flatterie. En fait d'amour, sur tout, rien n'est si facile que de leur en imposer, parce que fiers & jaloux du rang qu'ils occupent, il ne leur arrive que trop d'attribuer à leurs mérites personnels, les heureux succès qui ne sont dus qu'à leur dignité.<sup>57</sup>

Ici, l'auteur montre que Madame de Pompadour a maîtrisé l'habileté de la « flatterie » pour mieux pouvoir manipuler le roi. C'est une idée très similaire à celle que l'on trouve dans *La journée amoureuse*, où Marie-Antoinette réussit à manipuler Louis XVI pour qu'il ne la critique plus. Ce lien suggère qu'entre les deux règnes et jusqu'à la Révolution, cette maîtrise de la corruption du roi menaçait l'ordre de l'Ancien Régime, et méritait l'imposition d'une république qui était moins susceptible de cette corruption. Il est aussi à noter que dans la veine xénophobe, Madame de Pompadour est devenue la victime des libelles et des accusations selon lesquelles elle était la cause de la trêve avec l'Autriche à cause de son pouvoir sur le roi.<sup>58</sup> Cet aspect réunit son cas même plus avec celui de Marie-Antoinette, et rend le lien entre leurs accusations de corruption extérieure même plus étroit. Dans le pamphlet *Le gazetier cuirassé*, la seconde maîtresse-en-titre de Louis XV, Madame du Barry, est accusée d'avoir infecté le roi avec la maladie vénérienne.<sup>59</sup> D'une manière très similaire aux accusations d'inceste contre Marie-Antoinette, cette accusation rend manifeste la corruption sexuelle qui afflige aussi la politique de la monarchie : de la même manière que Louis XV est corrompu corporellement par cette maladie

---

<sup>56</sup> McIlvenna, 3.

<sup>57</sup> Marianne-Agnès Pillement Fauques, *L'histoire de Madame la marquise de Pompadour* (S. Hooper, 1759), 46.

<sup>58</sup> Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? », 245.

<sup>59</sup> Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 21.

sexuellement transmise, le futur Louis XVII est aussi corrompu par les actions incestueuses de sa mère. C'est une corruption non seulement morale, mais aussi physique, qui rend son corps irréversiblement endommagé. Quand il deviendrait roi, il serait donc tellement corrompu qu'il ne pourrait pas bien diriger la France : c'est une idée qui légitime la Révolution comme le salut du pays, qui semblait destiné à un avenir de corruption.

### **La corruption des finances**

Marie-Antoinette a aussi été accusée d'être la cause principale de la corruption économique de la France. La dévastation financière n'était pas une nouvelle accusation faite par les libelles français contre les anciens monarques, mais c'était une des accusations principales dirigées contre Marie-Antoinette dans les années de la Révolution. En blâmant la reine d'avoir causé la ruine financière, les pamphlétaires ont ajouté une dimension à la corruption dont la reine était, selon eux, responsable. C'était ainsi elle qui était derrière les problèmes financiers de la France, particulièrement parce qu'elle utilisait supposément l'argent de la France pour financer l'Autriche tout autant que ses propres orgies et frivolités. Dans l'*Autrichienne en goguettes*, la reine chante, en compagnie de son mari, du Comte d'Artois, et de la Duchesse de Polignac :

*Rions, faisons bombance,  
Profitons de notre puissance,  
Dissipons de tous les biens  
Des bons Parisiens.*<sup>60</sup>

Ces vers illustrent la corruption consciente que non seulement Marie-Antoinette, mais aussi la monarchie et l'aristocratie font en corrompant les fonds de la France : ils comprennent que cet argent appartient aux Français, mais il prennent ce fait à la légère en sachant qu'ils ont le pouvoir et le privilège de le gaspiller. Mais ce pamphlet montre aussi une caractéristique révolutionnaire dans cette critique mordante de la monarchie : à une époque où le peuple mourait de faim, le roi et ses amis avait des festins somptueux et se moquaient de cette différence de fortunes. Dans les *Dispositions dernières de la Veuve Capet*, Marie-Antoinette dit qu'elle « honore et [chérit] » Marie-Madeleine « comme la patronne des courtisanes [qu'elle a] choisies pour modèles. »<sup>61</sup> Cette confession montre qu'elle veut être courtisane plutôt que reine, et que

<sup>60</sup> Mayeur de Saint-Paul, *L'Autrichienne en goguettes*, 8-9.

<sup>61</sup> « Dispositions dernières de la veuve Capet », in *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, veuve Capet* (Paris: Chez la Citoyenne Lefevre, 1793), 10.

son goût pour l'argent et pour la prostitution dicte sa conduite. Ici, ce n'est pas seulement une critique des dépenses de la monarchie, mais c'est aussi qu'on trouve que la reine se prostitue pour pouvoir financer ses « caprices divers ».

Cette « reine prostituée » rappelait probablement aux lecteurs contemporains les accusations faites contre Madame du Barry, dont les origines comme prostituée étaient scandaleuses en soi. Les accusations de prostitution représentaient une façon supplémentaire de montrer la corruption du roi— bien qu'il ait été permis, et même encouragé d'avoir une maîtresse, elle devait venir de l'aristocratie.<sup>62</sup> Par conséquent, le fait qu'elle n'était pas seulement une roturière, mais une prostituée, montrait qu'elle était en soi corruptrice.

Les accusations contre l'extravagance des dépenses de Marie-Antoinette avaient aussi des liens avec des accusations assez similaires contre les deux maîtresses-en-titre de Louis XV.<sup>63</sup> L'infâme *Parc-aux-cerfs*—le lieu à Versailles où Louis XV logeait son groupe de maîtresses, supposément mené par Madame de Pompadour elle-même—était l'argument central des libellistes, ce qui était peint comme un symbole de la débauche du roi et de la dilapidation financière de la France. *Les fastes de Louis XV* déclare qu'« il est effrayant de calculer l'argent immense qu'elle a coûté à l'État, » et qu'« on peut [donc] regarder le *Parc-aux-cerfs* comme une des sources principales de la déprédation des finances. »<sup>64</sup> Il est ainsi clair que les libelles dans les règnes de Louis XV et de Louis XVI ont utilisé l'épuisement du trésor français comme une tactique pour discréditer leurs victimes, et, dans l'esprit révolutionnaire, pour montrer comment cette corruption affecte directement le reste de la France.

Mais les Français avaient toujours des angoisses autour des finances gouvernementales. Selon Jacob Soll, les dettes immenses à l'époque de la Révolution—et qui en ont été une des causes primaires—n'étaient pas dues à Marie-Antoinette, ni aux maîtresses de Louis XV, malgré leur tendance à l'extravagance. C'était, en fait, beaucoup la faute de Louis XIV.<sup>65</sup> Son conseiller financier, Jean-Baptiste Colbert, a causé un succès immense pour l'économie française en aidant

---

<sup>62</sup> Darnton, *The Devil in the Holy Water*, 379-80.

<sup>63</sup> Thomas E. Kaiser, « Madame de Pompadour and the Theaters of Power », *French Historical Studies* 19, n° 4 (1996): 1024.

<sup>64</sup> Bouffonidor, *Les fastes de Louis XV: de ses ministres, maitresses, généraux, et autres notables personnages de son règne; pour servir de suite à la vie privée ...* (Chez la veuve Liberté, 1783), 32-33.

<sup>65</sup> Jacob Soll, *The Reckoning: Financial Accountability and the Rise and Fall of Nations* (New York, New York: Basic Books, 2014), 82.

le roi à comprendre l'économie, et à la centraliser.<sup>66</sup> Mais après sa mort en 1683, Louis, ne voulant plus être réprimandé pour ses propres dépenses extravagantes, a décidé de ne pas le remplacer et de mettre fin à son système laissant l'économie française retomber encore dans la « tradition du Moyen-Âge ».<sup>67</sup> Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, a loué le système de Colbert, et d'une façon satirique, a critiqué Louis XIV. Sur celui-ci, il écrit ceci :

Le roi aime à gratifier ceux qui le servent; mais il paie aussi libéralement les assiduités, ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines, souvent il préfère un homme qui le déshabille, ou qui lui donne la serviette, lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des Villes, ou lui gagne des batailles.<sup>68</sup>

Cela montre qu'il existait des inquiétudes et des critiques face à la corruption de l'économie française bien des années avant Marie-Antoinette. Mais, en essayant de trouver un bouc-émissaire pour l'état pénible des finances, les pamphlétaires ont désigné la reine coupable.<sup>69</sup> Les accusations de dépenses extravagantes agissaient alors comme une preuve supplémentaire de la corruption qu'elle infligeait à la France et à la politique. C'était alors à cause d'elle que la France souffrait.

Marie-Antoinette était ainsi la cible parfaite pour les projections de la colère révolutionnaire contre la corruption de l'Ancien Régime. En la décrivant comme une femme débauchée, manipulatrice et dépensière, ils ont réussi à la diffamer complètement, en l'accusant aussi d'avoir causé les problèmes auxquels la France faisait face dans la Révolution. De plus, en utilisant des tropes déjà connus dans les libelles d'autrefois, les pamphlétaires ont fait de la reine elle-même une menace plus dangereuse parce qu'elle violait les principes de l'Ancien Régime et de la Révolution. Il faut rappeler que la reine dans les pamphlets n'était pas une entité complètement séparée de la personne réelle de la reine, mais plutôt une caricature, pour emprunter le terme de Jacques Revel.<sup>70</sup> Il fallait donc qu'il y ait des qualités identifiables pour que les lecteurs la reconnaissent et sachent que c'était de la reine que les pamphlets parlaient. Ainsi, les déclarations sur l'infidélité de la reine n'étaient pas invraisemblables. En fait, on ne sait pas vraiment si elle avait des amants. Mais, par exemple, des « promenades nocturnes » entre elle et le Comte d'Artois ont suscité une pluie de rumeurs, et son personnage pamphlétaire a

---

<sup>66</sup> Soll, 80-81.

<sup>67</sup> Soll, 82.

<sup>68</sup> Montesquieu, *Lettres persanes* (Paris: Le livre club du libraire, 1957), 75.

<sup>69</sup> Soll, 128.

<sup>70</sup> Revel, 128.

alors pris la qualité de l'infidélité pour le rendre identifiable.<sup>71</sup> Pendant la Révolution, il est devenu plus nécessaire de combattre cette caricature qui a enfin éclipsé la vraie personne derrière cet amalgame de qualités méprisables. La corruption aux différents niveaux qu'elle représentait dans les libelles est alors devenue un signe que le renversement de la monarchie était impératif.

Pour les révolutionnaires, la corruption était un aspect qu'il fallait à tout prix éviter dans la construction de la nouvelle république. La république française devait être fondée sur la « vertu politique », un concept développé par les Lumières et inspiré par l'antiquité.<sup>72</sup> La « vertu, dans une république » était définie par Montesquieu dans son *Esprit des lois* comme « l'amour de la république » chez ses citoyens.<sup>73</sup> Mais cette définition a évolué avec les occurrences contemporaines. Montesquieu, par exemple, la définissait comme seulement une autre façon de gouverner qui, parce qu'elle était différente, fonctionnait sur des valeurs différentes. Montesquieu a affirmé que, contrairement à la république, la monarchie n'était basée pas sur la vertu, mais plutôt sur l'honneur, ce qu'il définit comme « le préjugé de chaque personne et de chaque condition ».<sup>74</sup> Montesquieu assure que cette fondation de l'honneur n'était pas nuisible à la gestion du système monarchique, et qu'en fait l'honneur « peut inspirer les plus belles actions ; il peut, joint à la force des lois, conduire au but du gouvernement comme la vertu même. »<sup>75</sup> Ainsi, il affirme que dans une monarchie bien gérée, on a toujours l'occasion d'être un bon citoyen.<sup>76</sup> Ce n'étaient que les gouvernements despotiques, dans lesquels la crainte servait la même fonction que la vertu dans une république, et l'honneur dans une monarchie, qui étaient incapables de bénéficier à leurs peuples.<sup>77</sup> Pour Montesquieu, alors, une monarchie n'était pas par essence despotique, et son système d'honneur était l'équivalent de celui de la vertu dans une république.

Jean-Jacques Rousseau, cependant, se méfiait du système monarchique. Dans son *Contrat social*—le résultat de sa recherche pour trouver « quelque règle d'administration

---

<sup>71</sup> De Baecque, 67; Revel, 128.

<sup>72</sup> Henri Plard, « Morale et Vertu: Les Lumières et le désarroi de l'éthique », in *Morale et vertu au siècle des Lumières*, éd. par Henri Plard, vol. 4, Études sur le XVIIIe siècle (Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 1986), 7.

<sup>73</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 82.

<sup>74</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 67.

<sup>75</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 67.

<sup>76</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 67.

<sup>77</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 70.

légitime et sûre »—il n’a pas caché son dédain pour les monarchies.<sup>78</sup> Il a critiqué la délégation de quelques responsabilités gouvernementales aux conseillers, parce qu’il est difficile pour un grand État d’être mené par un seul homme, et « chacun sait ce qu’il arrive quand le roi se donne des substituts. »<sup>79</sup> Il a aussi souligné l’importance que la « voix publique » soit entendue clairement, un phénomène presque impossible sous une monarchie. Ainsi, selon Rousseau, par rapport à une république, les monarchies n’élevaient aux « premières places » du gouvernement que « de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu’à montrer au public leur ineptie. »<sup>80</sup> C’est un commentaire pour lequel Voltaire, qui insistait sur sa nécessité d’évaluer tous les systèmes gouvernementaux sans préjugés, l’a réprimandé : « N’insultons ni les monarchies ni les républiques. »<sup>81</sup> Néanmoins, contrairement à Montesquieu, l’opinion de Rousseau montre qu’il existait déjà quelques inquiétudes sur l’efficacité du système monarchique.

En 1794, dans un discours à la Convention nationale, Maximilien Robespierre a aussi souligné l’importance de la vertu politique pour l’établissement du gouvernement révolutionnaire.<sup>82</sup> Contrairement à Montesquieu, des révolutionnaires comme Robespierre ont déterminé que la corruption était une des caractéristiques principales de la monarchie elle-même.<sup>83</sup> En adoptant des idées de Montesquieu, Robespierre et ses partisans ont aussi changé leur signification : Robespierre, par exemple, a accepté que la vertu ne pouvait exister que dans une démocratie, mais dans le même temps il a rejeté le concept que son équivalent monarchique, l’honneur, pouvait aussi générer du bien.<sup>84</sup> C’était, selon Robespierre, parce que la monarchie symbolisait l’intérêt égoïste par rapport à l’intérêt commun qui était la base d’une démocratie. « Dans la monarchie », a-t-il dit, « je ne connais qu’un individu qui peut aimer la patrie, et qui, pour cela, n’a pas même besoin de vertu ; c’est le monarque. »<sup>85</sup> Ainsi, les rois n’agissaient pas dans l’intérêt populaire, mais plutôt dans leur propre intérêt, pour enfin « arriver au but de leur

---

<sup>78</sup> Jean Jacques Rousseau, *Du contrat social, ou Principes du droit politique*, éd. par Ronald Grimsley (Oxford: Clarendon Press, 1972), 103.

<sup>79</sup> Rousseau, *Du contrat social*, 170.

<sup>80</sup> Rousseau, *Du contrat social*, 170.

<sup>81</sup> Rousseau, *Du contrat social*, 170, n. 2.

<sup>82</sup> Maximilien Robespierre, « Sur les principes de morale politique », in *Pour le bonheur et pour la liberté*, éd. par Yannick Bosc, Florence Gauthier, et Sophie Wahnich (Paris: La Fabrique, 2000), 291.

<sup>83</sup> Plard, 8.

<sup>84</sup> Robespierre, 291.

<sup>85</sup> Robespierre, 292.

perfide ambition. »<sup>86</sup> Par conséquent, la monarchie manquait fondamentalement de vertu et était fondamentalement corrompue : « [une] nation est vraiment corrompue lorsque après avoir perdu, par degrés, son caractère et sa liberté, elle passe de la démocratie à l'aristocratie ou à la monarchie. »<sup>87</sup> Cette caractéristique intrinsèque et destructrice de la royauté était précisément la raison pour laquelle la Révolution était essentielle pour le bien-être de la nation et du peuple.

Les écrivains des Lumières et les révolutionnaires insistaient de la même manière sur l'entrelacement de la vertu politique avec la vertu morale. En clarifiant sa définition de la « vertu politique », Montesquieu a souligné que « [l'amour] de la patrie conduit à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie. »<sup>88</sup> L'un ne pouvait donc pas exister sans l'autre, et les deux se renforceraient dans un cycle qui garantirait la vertu d'une société et l'en récompenserait. Dans ce même esprit, Robespierre a précisé, dans son discours susmentionné de 1794, que le but de la Révolution n'était pas seulement d'éliminer la corruption politique, mais aussi de « substituer...la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur...le mépris du vice au mépris du malheur, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable.»<sup>89</sup> Les mœurs du peuple devaient donc être « purifiés » comme partie de cet établissement d'une république vertueuse.<sup>90</sup> Sinon, la corruption morale, comme la corruption politique, pouvait de la même manière mener à la ruine de la république que les révolutionnaires voulaient créer.

La corruption sexuelle était aussi un concept dont les révolutionnaires s'inquiétaient, particulièrement dans les relations entre les hommes et les femmes. Comme la corruption morale, elle était aussi étroitement liée à la corruption politique, et montrait le lien entre les deux, particulièrement comme métaphore pour souligner la dégénération du système monarchique. Lynn Hunt nous rappelle que la tradition révolutionnaire de représenter des aristocrates et des prêtres « impuissants, pleins de maladies vénériennes, et pleins de la débauche » était une manière de montrer la corruption politique de l'Ancien Régime.<sup>91</sup> Ainsi, les attaques faites sous le règne de Louis XV où Madame du Barry était affligée d'une maladie vénérienne, et où elle

---

<sup>86</sup> Robespierre, 288.

<sup>87</sup> Robespierre, 294.

<sup>88</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 82.

<sup>89</sup> Robespierre, 289-90.

<sup>90</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 82.

<sup>91</sup> Hunt, 127.

l'avait transmise au reste de la cour, représentait une méfiance déjà très répandue envers elle et son influence sur le roi. Cette corruption sexuelle, mise sur le dos des figures importants de l'Ancien Régime, représente donc une manifestation visible de la corruption qui leur venait si naturellement, selon les libellistes. Les femmes accusées dans les pamphlets d'être débauchées étaient le contraire des conceptions des Lumières et les révolutionnaires insistaient sur la figure de la femme vertueuse, qui menait une vie respectable et qui suivait son destin « naturel » de ses fonctions reproductrices. Dans *Émile ou de l'éducation*, par exemple, Rousseau critique les femmes qui vivent dans les grandes villes, parce que leur engloutissement dans une grande société—et donc leur séparation de la nature—les éloignaient de leur « destination propre » de procréer.<sup>92</sup> C'est dans ces villes que « les femmes, vivant dans la licence, font peu d'enfants », un phénomène qu'il attribue plus tard dans le livre à la facilité avec laquelle une femme peut être séduite dans une grande ville.<sup>93</sup> Ainsi, selon Rousseau, l'aliénation d'une femme d'un train de vie plus simple corrompt sa fonction naturelle d'être mère. C'est cette séparation de la nature qui la conduit à se corrompre en s'engageant dans la « licence », plutôt qu'à aimer la vertu qui « fait la gloire de la femme ; & [...] une femme vertueuse...paraît presque égale aux anges. »<sup>94</sup> La licence chez les femmes était donc une corruption de leur rôle naturel de procréer. En représentant Marie-Antoinette d'une manière sexuelle, les libellistes ont donc montré son manque de respectabilité à cause de cette corruption de la fonction naturelle, tout en faisant une métaphore sur l'état corrompu de la politique de l'Ancien Régime. L'explosion des pamphlets pornographiques qui traitaient de Marie-Antoinette est indicative des angoisses sur la monarchie, et particulièrement, sur le pouvoir des femmes, qui se sont échauffées avec le début de la Révolution en 1789.<sup>95</sup> Somme toute, ce n'était pas assez de seulement accuser ces personnages de la corruption dans la politique qu'ils pratiquaient—ces libelles ont donc fait intrusion dans leur vie privée pour montrer que leur débauche était l'équivalent de leurs actes publics corrompus.

C'est pour ces raisons que Marie-Antoinette était l'ennemie de la Révolution—et décrite ainsi dans les pamphlets contemporains. Pour les révolutionnaires, cette « reine de papier »

---

<sup>92</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou de l'éducation*, vol. 4 (Francfort, 1762), 10, <http://archive.org/details/r1762mileoude02rous>.

<sup>93</sup> Rousseau, 4:10; Rousseau, 4:51.

<sup>94</sup> Rousseau, 4:77.

<sup>95</sup> Hunt, 128.

représentait les dangers de la monarchie. Dans ses représentations différentes de la corruption, elle était l'antithèse des vertus sur lesquelles les révolutionnaires voulaient baser la république. Comme reine, elle était intrinsèquement corrompue, parce qu'elle appartenait au système de la monarchie qui représentait la corruption en soi. Et selon Robespierre, « [la] faiblesse, les vices, les préjugés sont le chemin de la royauté. »<sup>96</sup> L'existence elle-même de Marie-Antoinette posait un obstacle à la fondation d'une république vertueuse. Mais ce qui exacerbait sa menace innée pour la république, c'était sa corruption morale et sexuelle qui défiait les vertus personnelles que la Révolution encourageait.

---

<sup>96</sup> Robespierre, 293.

## II. « Femme hommasse » et « homme femme » : l'inversion sexuelle dans les libelles révolutionnaires

La relation entre Louis XVI et Marie-Antoinette est devenue la source de nombreuses accusations sexuelles et politiques qu'on trouvait dans les libelles de la Révolution. Dans leur tendance à fonder leurs calomnies sur la vérité, les pamphlets révolutionnaires ont utilisé le dynamisme de la reine et la timidité du roi pour souligner l'idée qu'elle le dominait politiquement, et qu'elle faisait ce qu'elle voulait sexuellement. De la même manière que la reine a été décrite en 1773 pendant une visite à Paris comme très charismatique au point que son mari avait l'air d'être son « accessoire », les descriptions ont perverti cette dynamique pour lui donner une qualité subversive et menaçante envers l'ordre social de la république que les révolutionnaires s'efforçaient d'établir.<sup>97</sup> La combinaison de ces éléments avec le fait que le couple n'a pas consommé le mariage pendant sept ans, et que le roi a été, avant une intervention médicale, impuissant, donnait à ces accusations un caractère sexuel plus frappant.<sup>98</sup> De plus, la relation sexuelle—ou son absence— du couple royal était ce qu'Antoine de Baecque appelle une « affaire d'État » pendant l'Ancien Régime.<sup>99</sup> Cela veut dire que cette relation était importante pour produire des héritiers au trône : l'avenir de la nation dépendait donc de ce qui se passait dans le lit royal. En outre, il y a l'idée que Louis et Marie-Antoinette traitaient leur vie sexuelle avec plus d'intimité que les couples royaux ne le faisaient normalement : par rapport à, par exemple, son père le Dauphin, qui avait consommé ses deux mariages devant la cour, Louis ne parlait de sa relation avec sa femme qu'aux membres de sa famille qu'il considérait comme très proches de lui.<sup>100</sup> C'est ce manque d'accès—et donc le vide de l'inconnu—qui ont ouvert les rumeurs de la cour aux possibilités comiques des échecs sexuels du couple. De Baecque introduit ce concept comme le « regard dérobé », qui est une « perversion du regard porté sur le roi » par les courtisans qui s'étaient accoutumés à tout savoir sur l'intimité des couples royaux du passé, et qui ont alors fait une intrusion métaphorique dans le lit royal en faisant des spéculations sur ce

---

<sup>97</sup> Kaiser, « Who's Afraid of Marie-Antoinette? », 250.

<sup>98</sup> De Baecque, 62-63.

<sup>99</sup> De Baecque, 57.

<sup>100</sup> De Baecque, 64-65.

qui s’y passait.<sup>101</sup> Ainsi, le genre des libelles se moquant de la vie sexuelle de Louis et Marie-Antoinette est né, et « [le] rituel du lit royal n’est plus une cérémonie, mais une comédie. »<sup>102</sup>

Mais encore, on voit que malgré leurs origines dans l’Ancien Régime, ces accusations ont évolué pour satisfaire les angoisses sur la fonction de la monarchie et les rôles des sexes pendant la Révolution, particulièrement celle autour de la femme au pouvoir. Les vérités sur lesquelles ces accusations se fondaient—le caractère extraverti de Marie-Antoinette, l’impuissance sexuelle de Louis, leur manque de relations sexuelles pendant les premières années de leur mariage—ont donné naissance aux mythes du couple royal dysfonctionnel, avec d’un côté Louis, le mari faible, cocu et efféminé, et de l’autre Marie-Antoinette, la femme puissante, sournoise et masculinisée. Ces craintes, bien que normalement symbolisées par une dynamique sexuelle, suggèrent que ce n’est pas seulement dans le lit que ces thèmes existent, mais aussi dans leur conduite en politique. Il était alors nécessaire d’instaurer une république pour s’assurer que la France ne soit pas détruite par cette dysfonction. Mais dans le cas de Marie-Antoinette, les craintes de la femme puissante étaient vraiment intimidantes pour les révolutionnaires. Ils l’ont donc liée à d’autres figures féminines historiques qui avaient dévasté les nations dont elles étaient reines à cause de leur pouvoir et de leur ambition. C’est une idée qui souligne un lien direct entre les craintes contemporaines de la Révolution, et celles de l’Ancien Régime face au pouvoir féminin.

### **Louis XVI, l’« homme femme » : L’impuissance comme faiblesse sexuelle et politique**

Comme l’alcoolisme et l’imbécilité, l’impuissance était une des principales caractéristiques que les pamphlets utilisaient pour rendre la caricature de Louis XVI identifiable. Bien que son impuissance ait été résolue dans la vie réelle, elle continuait à être le sujet de la moquerie des pamphlets pendant la Révolution. Les *Fureurs utérines* en donnent un exemple détaillé :

Le sire était si mou,  
Que les yeux de Toinon, & tout l’art de sa dextre,  
N’y purent rien. Après avoir épuisé tout,  
De la chapelle on fit venir l’orchestre ;  
En vain on eut recours aux vins les plus lascifs,  
On mit en œuvre toute la plus belle musique,  
Mains, gorge, fesses, con, les plus puissants motifs,  
Rien ne ravitailla le bijou monarchique,

---

<sup>101</sup> De Baecque, 65.

<sup>102</sup> De Baecque, 65.

Louis est mort.<sup>103</sup>

Ici, il est clair qu'après tant d'essais et de techniques différentes pour combattre l'impuissance de Louis, rien ne peut résoudre cette source de sa faiblesse. L'euphémisme du « bijou monarchique » rappelle au lecteur que ce n'est pas seulement un problème avec sa masculinité, mais que c'est aussi un problème avec sa puissance royale. Le fait que c'est un roi—pas simplement un homme—impuissant rend la situation plus humiliante. Pour citer de Baecque, « un Bourbon se doit d'être fécond. »<sup>104</sup> L'échec de cette fécondité est donc aussi un échec à prouver son mérite de continuer cet héritage. *Le godmiché royal* donne une autre explication de l'impuissance du roi : il est homosexuel. Marie-Antoinette s'en plaint à elle-même dans la première scène de cette « pièce » : « Le bougre porte ailleurs un encens qui m'est dû ; / Son vit est mou pour moi & bande pour un cul. »<sup>105</sup> Ici, ce n'est pas que Louis soit entièrement impuissant : en fait selon sa femme, il est viril avec les hommes. Mais dans le contexte de son mariage hétérosexuel, il ne l'est pas. Mais que Louis soit entièrement impuissant, ou qu'il soit homosexuel, cela a le même effet : il échoue à satisfaire sa femme, ce qui était considéré dans l'Ancien Régime et sous la Révolution comme son devoir principal comme mari. Cette impuissance est donc un symbole de son manque de masculinité, qui crée alors une avalanche de problèmes dans leur mariage. Marie-Antoinette est clairement déçue par manque de satisfaction sexuelle—dans *Le godmiché royal* elle exprime sa déception de devoir se masturber pour l'obtenir : « quand Jupiter [Louis] encule Ganymède / Junon [Marie-Antoinette] serait réduite à ce triste remède ! »<sup>106</sup> Ce manque de satisfaction dans son mariage devient tellement insupportable que la reine la cherche hors de son mariage, et qu'elle commence à détester son mari.

Cette haine se montre dans la façon dont il est le sujet de ses railleries et de ses insultes constantes : Louis « viendra assez-tôt pour nous ennuyer », dit la reine à ses compagnons, le Comte d'Artois et la Duchesse de Polignac, dans *L'Autrichienne en goguettes*.<sup>107</sup> Dans *La journée amoureuse*, elle l'appelle « mon gros cochon » qui a « mangé comme un ogre », et « mon gros baril », une façon pour les pamphlétaires de se moquer du fait qu'il était en surpoids,

---

<sup>103</sup> *Fureurs utérines*, 4.

<sup>104</sup> De Baecque, 57.

<sup>105</sup> *Le godmiché royal*, 5.

<sup>106</sup> *Le godmiché royal*, 6.

<sup>107</sup> Mayeur de Saint-Paul, 5.

en lui donnant aussi une qualité animale.<sup>108</sup> Cet usage de « cochon » était en fait une appropriation d'un terme affectueux par lequel la reine appelait son mari—un élément emprunté à la vérité— pour prouver sa haine pour lui, et pour enfin contribuer au mythe pamphlétaire du couple royal dysfonctionnel.<sup>109</sup> La reine, dans *Marie-Antoinette au Diable*, se confie à son parrain infernal en ces termes : « Pour mon gros benêt de mari, je ne veux ni ne dois en entendre parler; imbécile et hargneux, ivrogne et entêté... »<sup>110</sup> On voit alors que le mariage du couple royal est dysfonctionnel, fondé sur le fait que le roi ne peut pas satisfaire sa femme sexuellement. Ce manque de satisfaction est déjà une signification évidente de la faiblesse et du manque de masculinité chez lui, mais l'infidélité de Marie-Antoinette était une source d'attaques de la faiblesse de Louis XVI dans son mariage.

L'impuissance sert donc deux fonctions symboliques dans les libelles : elle montre d'un côté le manque de masculinité de Louis XVI qui l'empêche de contrôler et de dominer sa femme comme il le doit. Mais de l'autre, elle montre comment ce manque de masculinité crée des problèmes dans leur mariage. Il est compréhensible, dans ce cas, que ces accusations voient converger les croyances de la Révolution et de l'Ancien Régime, parce qu'elles croyaient aux mêmes idées à propos du mariage et du rôle des sexes. Le but du mariage était d'avoir des enfants et de contrôler la disposition naturelle que la femme avait à l'hypersexualité.<sup>111</sup> La masculinité—et donc la domination naturelle de l'homme sur la femme—était alors nécessaire pour s'assurer que les besoins sexuels de la femme soient comblés, pour qu'elle ne soit pas déviante, ni infidèle à son mari. L'impuissance, cependant, représentait un double échec du rôle masculin dans le mariage. Le mépris que Marie-Antoinette ressent pour Louis semble donc venir de ce manque de relations sexuelles dans le mariage, à propos duquel elle exprime souvent sa déception. C'est de cette faiblesse alors qu'elle tire son pouvoir pour en profiter.

Dans l'Ancien Régime, le roi devait représenter un paradigme de la masculinité. Il prenait toutes les décisions pour son pays, il devait produire des héritiers pour le remplacer après sa mort, et il était aussi regardé comme le père de ses sujets. Quand il ne pouvait remplir aucun

---

<sup>108</sup> *La journée Amoureuse*, 20; *La Journée Amoureuse*, 29; De Baecque, 90.

<sup>109</sup> De Baecque, 91.

<sup>110</sup> « Marie-Antoinette au Diable. Épître à son parrain. », in *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette* (Paris: Chez la Citoyenne Lefevre, 1793), 7.

<sup>111</sup> Yves Citton, *Impuissances: défaillances masculines et pouvoir politique de Montaigne à Stendhal*. (France: Aubier, 1994), 99.

de ces devoirs attendus de lui—en particulier quand il était dominé et trompé par la femme, cela montrait sa faiblesse et son manque de virilité. Mais Louis n'était pas le seul roi dans l'histoire de France à être le sujet des accusations de ce manque dans des libelles. L'impuissance avait aussi été une attaque utilisée contre Louis XIV et Louis XV. Cette tradition d'hostilité aux rois, selon Yves Citton, exagérait la signification de l'impuissance parce que la « grandeur royale [ne fit] qu'enfler une prétention inhérente à l'être viril. »<sup>112</sup> L'accusation de l'impuissance contre une figure qui devait être si masculine, comme le roi, lui faisait subir une plus grande chute qu'un homme normal à cause de ces attentes. C'est la raison pour laquelle les rois étaient particulièrement vulnérables face à ces accusations. Cependant, celles contre Louis XIV et Louis XV n'ont généralement pas paru jusqu'à la fin de leurs règnes, quand ils étaient vieux.<sup>113</sup> Henri III, le fils de Catherine de Médicis, cependant, a aussi causé des inquiétudes contemporaines à propos de sa masculinité. Catherine de Médicis était d'abord accusée d'avoir « l'inclination d'efféminer ses fils ». <sup>114</sup> Mais quand Henri III s'avère d'être impuissant, d'autres rumeurs courent sur son efféminement et sur sa homosexualité, des accusations qu'on a aussi vues contre Louis XVI dans *Le godmiché royal*. Ces comparaisons suggèrent que les accusations de l'impuissance de Louis XVI, qui ont commencé quand il était toujours jeune, n'étaient pas seulement fondées sur la vérité, mais qu'elles étaient aussi indicatives d'une inquiétude plus grande sur son succès comme roi : c'était une suggestion qu'il serait aussi faible comme roi comme il l'était en essayant de procréer. Dans ces représentations, selon de Baecque, « s'établit une correspondance entre la faiblesse corporelle de Louis-Auguste et son manque de caractère moral. Autrement dit, si Louis gouverne les hommes comme il gouverne sa femme... »<sup>115</sup>

Dans le contexte de la Révolution, où la plupart des pamphlets calomnieux ont évidemment été publiés, ces accusations montrent comment le dysfonctionnement de leur mariage—où l'homme est faible et où la femme en profite—va contre les valeurs contemporaines sur les rôles des sexes. On voit ici les des pensées des révolutionnaires sur le mariage : ils ont accordé de l'importance aux mariages choisis—par opposition aux mariages arrangés—pour que l'hypersexualité naturelle de la femme puisse être contrôlée par le fait

---

<sup>112</sup> De Baecque, 46; Citton, 63.

<sup>113</sup> De Baecque, 46.

<sup>114</sup> Katherine B. Crawford, « Love, Sodomy, and Scandal: Controlling the Sexual Reputation of Henry III », *Journal of the History of Sexuality* 12, n° 4 (2003): 517.

<sup>115</sup> De Baecque, *Le corps de l'histoire*, 67.

qu'elle aimait son mari.<sup>116</sup> Cette idée contraste complètement avec le couple royal. Marie-Antoinette ne pouvait pas être contrôlée par son mari parce qu'elle ne l'aimait pas—en fait elle le détestait. Ce manque d'amour conjugal en plus de la faiblesse de Louis ne montrent pas seulement que le roi était faible, mais aussi et surtout que le système matrimonial de l'Ancien Régime n'était pas compatible avec les valeurs de la Révolution. De plus, l'incapacité de Louis de contrôler Marie-Antoinette sexuellement ressemble aussi à l'influence politique qu'elle avait sur lui. L'impuissance qui échoue à satisfaire Marie-Antoinette et qui ne l'empêche pas de poursuivre des liaisons extraconjugales réfléchissent alors sa faiblesse personnelle et sa « bonté » de caractère qui ont permis à sa femme d'exercer cette influence politique sur lui.

### **Marie-Antoinette, la « femme hommasse » : l'autonomie sexuelle féminine comme menace politique**

La faiblesse de Louis XVI dans les libelles est intimement liée à la puissance de Marie-Antoinette. Les accusations sexuelles dans les pamphlets servaient de métaphores pour désigner le pouvoir de Marie-Antoinette que les révolutionnaires craignaient. On a vu dans la dernière section que l'infidélité était un aspect destiné à montrer la corruption de la reine et de la monarchie. Mais conformément à la volonté d'affaiblir l'image masculine de Louis XVI, ce n'est pas seulement que Marie-Antoinette est infidèle à son mari—et selon les libellistes, elle l'était souvent—mais c'était que cela faisait de Louis un cocu. Dans les *Fureurs utérines*, Marie-Antoinette, à cause de sa relation avec le Comte d'Artois, « dissimule & fête son cocu. / Elle affecte en public les soins, la prévenance. »<sup>117</sup> Il est clair qu'elle profite de l'inconscience caractéristique de son mari pour lui être infidèle, cachant cette infidélités du public en même temps. Ainsi, le pamphlétaire poursuit : « Louis, hélas ! n'a pas plutôt tourné le cul, / Que l'amoureux Charlot fout la reine de France. »<sup>118</sup> L'illustration dans la *Journée amoureuse* de la scène entre Louis et Marie-Antoinette fait une allusion au fait qu'elle le cocufie : les doigts que celle-ci met derrière sa tête communiquent l'idée qu'elle lui met les « cornes », sans qu'il s'en rende compte (Figure 1).<sup>119</sup> Enfin, dans *L'Autrichienne en goguettes*, dans la scène où la reine

---

<sup>116</sup> Sbiroli, « Generation and Regeneration: Reflections on the Biological and Ideological Role of Women in France (1786-96) », 279.

<sup>117</sup> *Fureurs utérines*, 5.

<sup>118</sup> *Fureurs utérines*, 5.

<sup>119</sup> De Baecque, 74.

profite du sommeil de son mari pour avoir une orgie avec le Comte d'Artois et la Duchesse de Polignac, elle fait cette remarque : « Ce pauvre Monarque ! Je suis certaine que s'il s'éveillait maintenant, je lui ferais accroire qu'il se trompe. Il me coûte si peu pour lui persuader ce que je veux. »<sup>120</sup> Ces exemples donnent l'idée que la reine est consciente et même fière de pouvoir de si facilement cocufier son mari—et même mentir au public—une idée qui rend le couple même plus dysfonctionnel et dangereux, dans le contexte de la Révolution. Avec cette logique, le roi était coupable de ne pas avoir ni le contrôle ni la domination masculine nécessaire dans un mariage pour empêcher sa femme de lui être infidèle. Ce n'est pas seulement que Louis ne peut pas contrôler sa femme, mais c'est aussi qu'elle profite de ce manque de contrôle pour exercer ses qualités hypersexuelles et manipulatrices sur le mariage, et que dans le même temps elle fait croire à son mari que rien ne se passe. Le fait que Louis n'en est même pas conscient suggère que cette faiblesse dans un contexte conjugal existe dans son caractère, et aussi dans le cadre politique.

Le lesbianisme est un autre thème qui se répète très souvent dans les libelles, qui insinue aussi l'autonomie sexuelle de Marie-Antoinette. Les goûts lesbiens de la reine sont souvent représentés comme une façon de montrer son hypersexualité : en d'autres termes, elle ne discrimine pas et qu'elle cherche le plaisir auprès de n'importe qui, homme ou femme. À d'autres moments, ce sont de brefs caprices, comme dans les *Fureurs utérines*, où elle change de



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 1: Illustration dans *La journée amoureuse*.

<sup>120</sup> Mayeur de Saint-Paul, 15.

préférences sexuelles facilement et souvent : un jour, par exemple, elle décide d'abandonner son amant, le Comte d'Artois, pour la Duchesse de Polignac.<sup>121</sup> Le lesbianisme est presque toujours traité comme une qualité facilement répandue. Dans *La journée amoureuse*, en réfléchissant à sa relation sexuelle avec la Princesse de Lamballe, la reine révèle que c'était elle qui avait converti la Princesse au lesbianisme en la convainquant de coucher avec elle : « elle se serait jadis abandonnée aux incursions d'un régiment entier, plutôt que de branler avec une personne de son sexe. Quelle métamorphose ! »<sup>122</sup> Dans les *Fureurs utérines*, quand Marie-Antoinette change d'avis sur ses préférences sexuelles et abandonne par conséquent le Comte d'Artois pour la Duchesse de Polignac,

La cour ne tarda pas de se mettre à la mode ;  
Chaque femme à la fois fut tribade & catin ;  
On ne fit plus d'enfant ; cela parut commode,  
Le vit fut remplacé par un doigt libertin.<sup>123</sup>

Le lesbianisme n'est donc pas seulement un goût sexuel qui déviait de la norme hétérosexuelle à laquelle elle devait obéir comme reine, mais il est aussi montré comme une force corrompant et subvertissant rapidement les normes de la société.

L'adultère et le lesbianisme attribués à Marie-Antoinette dans les libelles de la Révolution étaient alors une manière de montrer comment son caractère sournois, manipulateur, et indépendant contrastait avec le caractère faible de Louis XVI. C'est en partie à cause de ce manque de contrôle que son mari a sur elle qu'elle montre autant d'autonomie dans sa conduite sexuelle, mais c'est aussi parce qu'elle avait déjà un caractère plus assuré que son mari, une qualité dont les libellistes se méfiaient. C'est pourquoi son comportement sexuel s'épanouit aux dépens de son propre mari : c'est un parallèle avec sa conduite dans la vie réelle. On voit encore un mélange des nouvelles et des anciennes angoisses sur la société reflété dans les libelles de la Révolution. Parmi ces thèmes, celui de l'adultère—et avant tout des hommes cocufiés—était le plus souvent représenté dans l'Ancien Régime. Il était souvent utilisé dans des libelles publiés sur les femmes qu'on regardait comme ayant du pouvoir ou de l'influence politique, à cause de cette idée qu'elles « transgressaient les limites des sexes », en grande partie comme le faisait Marie-Antoinette avec Louis. C'étaient les craintes de son pouvoir politique, et même de son

---

<sup>121</sup> *Fureurs utérines*, 7-8.

<sup>122</sup> *La journée amoureuse*, 53.

<sup>123</sup> *Fureurs utérines*, 8.

influence autrichienne, qui ont fait que les libellistes craignaient son pouvoir.<sup>124</sup> Ainsi, de la même façon que les accusations de faiblesse sexuelle de Louis coïncident avec sa faiblesse politique, celles de l'adultère et de l'autonomie sexuelle de Marie-Antoinette sont comparables à sa puissance politique.

L'idée que Marie-Antoinette—non pas seulement comme femme, mais comme reine de France, dont le seul devoir était de produire des héritiers au trône—montrait son pouvoir et sa préférence d'avoir des expériences sexuelles sans lui révèle des angoisses puissantes à cause de son caractère autonome. Quand elle remplace le sexe destiné à la procréation qu'elle doit avoir avec son mari, par le sexe destiné à son seul plaisir, cela montre qu'elle ne joue pas son rôle de reine. De plus, le fait que sa préférence sexuelle pour les femmes devienne une tendance à la cour, montre comment elle peut subvertir les fonctions du mariage, non plus seulement dans sa propre relation conjugale avec son mari, mais dans celles des autres femmes. Comme dans l'Ancien Régime, les révolutionnaires soutenaient l'importance du mariage pour procréer.<sup>125</sup> La forte influence que Marie-Antoinette a sur les femmes en les transformant en lesbiennes montre comment elle mine la structure sociale fondée sur le mariage entre un homme et une femme et les enfants qui en résultent. En montrant l'influence de ses goûts sexuels subversifs, les libelles ont suggéré que la reine était un obstacle aux efforts de la Révolution parce qu'elle menaçait l'ordre social par-delà le fait qu'elle influençait la politique au moyen de son mari faible.

### **La menace du pouvoir féminin dans *Antoinette d'Autriche***

En plus des accusations sexuelles que les libelles faisaient contre Marie-Antoinette, ils faisaient beaucoup de comparaisons entre « la reine scélérate », comme Chantal Thomas la décrit, et d'autres femmes dans l'histoire qui possédaient une quantité anormale de pouvoir. Le parallèle le plus souvent fait était avec Catherine de Médicis, mais on voyait aussi des comparaisons avec Agrippine, Messaline et d'autres. Dans les *Dispositions dernières de la veuve Capet*, par exemple, Marie-Antoinette se vante de sa capacité à abuser de son pouvoir : « les *Agrippine*, les *Catherine de Médicis* ne peuvent entrer en comparaison; elles ne sont que des novices auprès de moi. »<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> McIlvenna, 41.

<sup>125</sup> Sbiroli, 278-79.

<sup>126</sup> « *Dispositions dernières de la veuve Capet* », 9.

Un pamphlet de 1789, intitulé *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux enfers*, communique une idée similaire, avec beaucoup de détails. Bien que la reine en question n'apparaisse pas dans le dialogue qui a lieu, les deux autres reines mentionnées dans le titre discutent de ce qu'elle avait fait pour les avoir « vaincues dans [leur] propre science. »<sup>127</sup> Elles révèlent donc que malgré tous les problèmes qu'elles avaient causés du temps où elles étaient reines, Marie-Antoinette, avant même sa mort, les avait déjà surpassées. En fait, selon elles, des trois reines, Marie-Antoinette était la seule dont les crimes ne pouvaient pas être justifiés : dans le cas de Catherine de Médicis, Frédégonde l'assure qu' « on rend justice à vos talents pour le gouvernement & à votre politique...l'ambition seule vous rendit cruelle & perfide ; mais l'ambition dénote une grande âme, & le désir de régner est le crime des héros. »<sup>128</sup> Sur elle-même, Frédégonde affirme que « [si] mes crimes ont déshonoré la France & mon époux, au moins n'ai-je pas enrichi l'étranger de leurs trésors. »<sup>129</sup> Elle fait évidemment référence à l'idée que Marie-Antoinette transférait des fonds de la France à ses frères en Autriche, ce qui montrait son allégeance à son ancienne patrie, et non pas à celle qu'elle devait représenter comme reine. Bien que Frédégonde eût encouragé le roi—et son futur mari— Chilpéric à tuer sa femme, la trahison de la France était un pire crime que le régicide. Et de plus, Frédégonde dit aussi que « j'ai porté...un fer meurtrier dans le sein de mon époux & mon maître ; mais l'univers en convient avec moi, si c'est commettre le crime que d'en avoir eu l'idée, Antoinette est aussi coupable que Frédégonde. »<sup>130</sup> Même Catherine et Frédégonde, aussi cruelles qu'elles soient, veulent que Marie-Antoinette reçoive ce qu'elle mérite.

Mais la reine actuelle ne va jamais recevoir les punitions brutales qu'elles veulent. Les choses ont changé au siècle des Lumières, où le fanatisme, incitant à tuer un ennemi politique dans le passé, est remplacé par la philosophie et le tact.<sup>131</sup> Cependant, les deux reines affirment que bien qu'elle ne reçoive pas la punition violente qu'elles veulent, « sa vie sera son supplice » en trouvant que ses efforts de manipuler la politique de la France seront déjoués quand Louis

---

<sup>127</sup> *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux enfers : pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette princesse* (Londres, 1789), 1, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42705x>.

<sup>128</sup> *Antoinette d'Autriche*, 6.

<sup>129</sup> *Antoinette d'Autriche*, 9.

<sup>130</sup> *Antoinette d'Autriche*, 9.

<sup>131</sup> *Antoinette d'Autriche*, 15.

coopérera avec la Révolution : « Elle verra renaître sur les pas de son auguste époux, la paix, la joie, la concorde, & l'abondance, divinités tutélaires de la patrie, & que sa présence odieuse & sacrilège semblait en avoir exilées. »<sup>132</sup> Néanmoins, les deux reines célèbrent le fait qu'elles ne sont plus autant détestées par le peuple français qu'avant, grâce à l'ambition et au caractère entièrement détestables de Marie-Antoinette.<sup>133</sup>

Les angoisses révolutionnaires à propos du pouvoir féminin sont clairement reflétées dans les libelles comme *Antoinette d'Autriche*. L'idée de l'association révolutionnaire dans les pamphlets avec des inquiétudes sur Marie-Antoinette avec d'autres femmes historiques—même si elle les surpassait—suggère que son pouvoir ne s'accordait pas avec le rôle soumis auquel les révolutionnaires ont relégué les femmes. Avec cette relégation de la femme dans la sphère privée sont aussi venues des inquiétudes suscitées par des femmes qui avaient déjà du pouvoir public, et selon Lynn Sbiroli, c'est Marie-Antoinette elle-même qui a provoqué ces angoisses dès le début.<sup>134</sup> En fait, la tactique de comparer toutes les reines surnoisées servait probablement d'indication que ce n'était jamais une bonne idée d'avoir une femme si proche d'autant de pouvoir. En outre, le fait que Marie-Antoinette soit souvent peinte comme la pire de toutes servait probablement d'indication qu'il fallait l'éliminer avec la Révolution pour prévenir le danger qu'elle causerait, et peut-être une reine même pire qu'elle à l'avenir. C'est pourquoi les deux reines dans *Antoinette d'Autriche* insistent sur le fait que la Révolution va engendrer sa chute : c'est son mari, le roi, qui déjà « assemble autour de son trône les représentants de la liberté », et « ses mains généreuses armées par l'amour de la liberté brisaient les chaînes dont le colosse de l'aristocratie les avait chargées depuis longtemps. »<sup>135</sup> Le fait que Louis embrasse donc les « divinités tutélaires de la patrie » dans sa coopération avec les efforts d'établir une république montre qu'il veut aussi déjouer l'influence destructive que l'aristocratie avait sur la France.<sup>136</sup> Ainsi, il va aussi récupérer les valeurs masculines tout comme le rôle dominant d'un homme au pouvoir, et ne plus laisser sa femme l'amener au despotisme. Bien sûr, ce pamphlet a été publié en 1789, quand les révolutionnaires se fiaient toujours au moins en partie au roi, pensant qu'il pourrait s'accorder avec les efforts révolutionnaires d'établir une monarchie

---

<sup>132</sup> *Antoinette d'Autriche*, 16.

<sup>133</sup> *Antoinette d'Autriche*, 15.

<sup>134</sup> Sbiroli, 270.

<sup>135</sup> *Antoinette d'Autriche*, 12.

<sup>136</sup> *Antoinette d'Autriche*, 16.

constitutionnelle —ce qu’il réfuterait dans la fuite à Varennes deux années plus tard, en 1791. Mais cette foi naïve en Louis montrait que ce n’était pas lui, mais Marie-Antoinette qui présentait du danger en cette position de pouvoir. On avait donc besoin de régénérer la France— et de se débarrasser de la cour qui facilitait la corruption de la reine—pour rétablir le rôle des sexes, et protéger la société de l’influence destructrice de la femme. Même le roi pouvait en bénéficier.

Catherine de Médicis ne servait pas seulement de point de comparaison aux révolutionnaires. Elle était aussi la source de beaucoup d’inquiétudes à sa propre époque à cause de sa puissance presque incontrôlée. Servant pendant un total de trente ans soit comme régente, soit comme conseillère principale, sous le règne de ses fils, François II, Charles IX et Henri III, Catherine n’était pas étrangère au pouvoir politique.<sup>137</sup> Una McIlvenna présente l’argument que le système patriarcal, avec les sphères différentes pour chaque sexe que la France suivait à l’époque de Marie-Antoinette s’est en fait développé à l’époque de Catherine.<sup>138</sup> De plus, la loi salique, qui a été établie au quinzième siècle, a empêché les femmes royales d’avoir du pouvoir légitime.<sup>139</sup> Ainsi, de la même façon que les révolutionnaires craignaient la puissance féminine à cause de l’idée que ce franchissement des sphères affligerait le public avec la disposition dangereuse naturelle aux femmes, les Français du seizième siècle faisaient de même. Par conséquent, c’était la responsabilité de l’homme de se charger de la sexualité de sa femme en plus de s’assurer qu’elle satisfaisait ses obligations dans la sphère privée.<sup>140</sup> Ainsi, le fait que Catherine remplissait un rôle tellement public et puissant engendrait sûrement des attaques qui liaient aussi le sexe et la politique. McIlvenna dit que les thèmes des attaques sexuelles contre Marie-Antoinette ont eu alors des origines à l’époque de Catherine.<sup>141</sup> Bien que, contrairement à Marie-Antoinette, elle n’ait jamais été personnellement accusée de manipulation sexuelle, on l’accusait plutôt d’utiliser son « escadron volant », c’est-à-dire, un entourage de courtisanes, qu’elle envoyait coucher avec des hommes dont elle voulait obtenir des faveurs politiques.<sup>142</sup> Cette manipulation sexuelle, en plus des accusations de l’empoisonnement et du meurtre de ses

---

<sup>137</sup> McIlvenna, *Scandal and Reputation at the Court of Catherine de Medici*, 41.

<sup>138</sup> McIlvenna, 37.

<sup>139</sup> McIlvenna, 38.

<sup>140</sup> McIlvenna, 42-43.

<sup>141</sup> McIlvenna, 26.

<sup>142</sup> McIlvenna, 15.

ennemis, révélait des angoisses autour d'une femme au pouvoir même dans l'Ancien Régime. Comme régente, en ayant le pouvoir théoriquement réservé à son fils, elle est devenue une « conspiratrice machiavélique » qui utilisait des moyens manipulateurs—et la sexualité de son escadron—pour parvenir à ses buts.<sup>143</sup> Les méthodes étaient différentes, mais l'effet—et les craintes sur la puissance féminine—étaient les mêmes.

Les angoisses autour du rôles des sexes ont ainsi incité les révolutionnaires à critiquer le pouvoir de Marie-Antoinette et la faiblesse de Louis XVI sous forme de libelles pornographiques et accusatoires. Selon ces libelles, la dynamique conjugale où la masculinité devait maîtriser l'imprévisibilité de la féminité, n'existait pas dans le couple royal. Ce manque de contrôle a donc créé un renversement des rôles entre le roi et la reine, ce qui ne ridiculisait pas seulement la monarchie, mais montrait que, dans le contexte révolutionnaire, les choses comme elles étaient dans l'Ancien Régime étaient détraquées. La moquerie que ces pamphlets font du mariage dysfonctionnel du couple royal sert aussi de commentaire sur les dangers que ce renversement de rôles pouvait causer à la France. La faiblesse sexuelle de Louis suggérait aussi sa faiblesse politique, qui permettait à sa femme de profiter de son caractère inconscient et inintelligent pour exercer sa propre volonté sur le gouvernement, bénéficiant aux intérêts de l'Autriche en ignorant les besoins du peuple Français. La figure du roi, qui représentait dans l'Ancien Régime la masculinité et la paternité, se rapprochait l'aristocrate, dont l'oisiveté était considérée comme efféminée. L'impuissance et la timidité de Louis contribuaient à cette image. La Révolution, qui symbolisait une vraie masculinité et virilité, devait donc remplacer l'efféminement et la faiblesse que la monarchie était devenue aux yeux des révolutionnaires.

Les révolutionnaires voulaient remplacer la corruption de la monarchie en créant une république vertueuse, dont une caractéristique fondamentale était la séparation des sphères sexuelles. Elles marquaient d'une façon claire les distinctions entre les hommes et les femmes, par rapport à la confusion sexuelle et l'effémination des hommes que l'on attribuait à l'aristocratie de l'Ancien Régime.<sup>144</sup> La vertu républicaine avait aussi une connotation masculine qui s'assimilait à « la masculinité militaire, la dominance, la simplicité, la frugalité, l'ignorance et une préférence pour l'archaïque », ce qui contrastait entièrement avec les valeurs de

---

<sup>143</sup> McIlvenna, 187.

<sup>144</sup> Sbiroli, 267.

l'aristocratie de l'Ancien Régime. »<sup>145</sup> Les hommes de la république étaient donc les « citoyens actifs » - c'étaient eux qui appartenaient à la sphère publique dans la façon dont ils travaillaient, participaient à la politique et défendaient la nation comme « citoyens-soldats ». <sup>146</sup> Par contre, les femmes étaient reléguées à l'état des « citoyens passifs » qui, ainsi que les enfants, n'avaient pas le droit de participer à la politique. Plutôt, les femmes maintiendraient leur espèce de vertu politique dans la sphère privée—c'est-à-dire, en s'occupant de la maison et en élevant les enfants. Bien que ne pouvant pas participer activement à la politique de la nation, elles avaient le rôle de « transmettre » la citoyenneté au moyen de leurs enfants.<sup>147</sup> Ainsi, en remplissant leurs rôles naturels, les hommes et les femmes participaient avec des efforts égaux pour maintenir leurs parties de la société dans sa totalité.

Dans l'*Émile*, Rousseau souligne l'importance mutuelle des deux sexes:

La relation sociale des sexes est admirable. De cette société résulte une personne morale dont la femme est l'œil & l'homme le bras, mais avec une telle dépendance l'une de l'autre, que c'est de l'homme que la femme apprend ce qu'il faut voir, & de la femme que l'homme apprend ce qu'il faut faire...Mais c'est dans cette harmonie qui règne entre eux tout tend à sa fin commune ; on ne sait lequel met le plus du sien ; chacun suit l'impulsion de l'autre ; chacun obéit, & tous deux sont les maîtres.<sup>148</sup>

De même, malgré son admiration pour le système républicain, Rousseau critique celui de Platon, où les hommes et les femmes étaient donnés les « mêmes exercices. »<sup>149</sup> Pour lui, c'est une « promiscuité civile », une « subversion des plus doux sentiments de la nature », parce que la différence naturelle entre les sexes indique qu'« ils ne doivent pas faire les mêmes choses. »<sup>150</sup> La confusion des rôles sexuels pouvait donc poser des problèmes à la société républicaine que les révolutionnaires voulaient établir : en subvertissant la division naturelle entre les hommes et les femmes, on rejetait la nature elle-même et on minait leur fonctionnalité. De plus, la confusion des sexes rappelait des tendances de l'aristocratie, dont l'oisiveté était perçue comme menant à l'effémination des hommes et à la débauche des deux sexes. Cette confusion n'était seulement improductive pour la société globalement, mais aussi dégénérative moralement. Cette idéologie

---

<sup>145</sup> Carol Blum, *Rousseau and the Republic of Virtue: The Language of Politics in the French Revolution* (Ithaca, NY and London: Cornell University Press, 1986), 41, cité dans Sbiroli, 267.

<sup>146</sup> Hunt, 133-34; Jacques-Olivier Boudon, *Citoyenneté, république et démocratie en France : 1789-1799* (Paris: Armand Colin, 2014), 10.

<sup>147</sup> Boudon, 10.

<sup>148</sup> Rousseau, *Émile*, 4:39-40.

<sup>149</sup> Rousseau, *Émile*, 4:11.

<sup>150</sup> Rousseau, *Émile*, 4:12.

est vue dans le mépris que les révolutionnaires avaient pour les salons de l’Ancien Régime. Les salons, dans lesquels les femmes participaient en compagnie des hommes dans la discussion de la politique, étaient considérés comme un tel exemple de cette confusion, parce qu’ils consistaient en la participation féminine dans la sphère publique.<sup>151</sup> L’argument des rôles naturels des sexes était ainsi invoqué par le membre du Comité de sûreté générale, Jean-Baptiste Amar, dans son explication de la raison pour laquelle on ne permettait pas aux femmes d’avoir des clubs politiques. Selon lui, leur participation aux clubs politiques serait un sacrifice de leurs fonctions naturelles et obligatoires à la société.<sup>152</sup> Une femme qui participait donc au public ignorait ses obligations dans le privé et contribuait à la dysfonction de sa société.

Bien que le renversement des sexes ait généré de l’angoisse chez les révolutionnaires, il est important de noter que ces inquiétudes étaient enracinées dans celles datant de l’Ancien Régime. Le pouvoir de Catherine de Médicis au seizième siècle était une source d’angoisse exprimée dans les libelles contemporaines, mais ces préoccupations étaient exacerbées par la faiblesse et l’efféminement qu’ils attribuaient à son fils, Henri III. Dans les *Tragiques*, par exemple, Agrippa d’Aubigné décrit le transvestisme de ce roi :

Son visage de blanc et de rouge empâté,  
 Son chef tout empoutré nous montrèrent l’idée,  
 En la place d’un roi, d’une putain fardée...  
 Si qu’au premier abord, chacun était en peine  
 S’il voyait un roi femme ou bien un homme reine.<sup>153</sup>

Ici, les inquiétudes sur la confusion des sexes sont légitimées par l’aspect physique du transvestisme. Le roi, qui devait symboliser la masculinité, s’efféminait visiblement en s’habillant en femme. L’inquiétude que d’Aubigné exprime sur ce renversement des sexes se concentre sur cette confusion des rôles royaux : c’est un « roi femme » et un « homme reine » qui l’inquiètent. Cette dissonance suggère la qualité impérative des rôles sexuels auxquels un roi et une reine devaient adhérer. Si on les mélangeait, comme Henri III, cela causait de la gêne et même un choc. D’Aubigné montre encore cette gêne comme effet de la subversion des rôles des sexes dans sa description de Catherine de Médicis : « malheureux celui qui vit esclave infâme /

---

<sup>151</sup> Hunt, 121.

<sup>152</sup> Jean-Baptiste Amar, « Discussion of Women’s Political Clubs and their Suppression - October 29-30, 1793 », dans *The French Revolution and Human Rights: A Brief History with Documents*, éd. par Lynn Hunt, 2<sup>e</sup> éd. (Boston: Bedford/St. Martin’s, 2016), 128.

<sup>153</sup> D’Aubigné, *Les Tragiques*, 212-13.

Sous une femme hommasse, et sous un homme femme. »<sup>154</sup> La possession que Catherine avait du pouvoir typiquement masculin la rendait, de façon similaire à son fils, en « femme hommasse » et « homme femme. » Par ailleurs, cette dissonance entre son sexe et le niveau de son pouvoir insinue que son implication dans la sphère publique, en devant rester dans la sphère privée, causait encore de la gêne.

Normalement, le transvestisme des hommes était acceptable, par exemple, pendant la célébration du carnaval.<sup>155</sup> Cependant, le fait qu'Henri III ait fait face aux critiques au sujet du transvestisme était ancré dans des inquiétudes contemporaines sur sa masculinité. Henri a échoué à prouver sa masculinité dans son incapacité de produire un héritier, en plus de son échec à calmer des tensions que son frère, le duc d'Alençon, générait à cause des factions religieuses qui soutenaient ce dernier.<sup>156</sup> Parmi les rumeurs très répandues sur son homosexualité il y avait celle de son travestisme au carnaval. On ne sait pas si cet incident s'est vraiment passé, mais Katherine Crawford souligne la signification des rumeurs sur ce « roi femme » :

If Henry did cross-dress at Carnival, he had terrible timing: given the stress of the moment [les tensions entre les Catholiques –dont il a pris le commandement—et les Protestants] , the usual joke of cross-dressing as simultaneously subverting and confirming the 'natural' order was difficult to relish. If he did not cross-dress, the fact that his subjects thought he would is perhaps even more telling.<sup>157</sup>

L'association entre la subversion ludique des sexes au moyen du transvestisme et l'urgence de la situation qui exigeait une preuve de la masculinité du roi était ce qui a rendu la situation d'Henri anormale. Le transvestisme léger du carnaval s'est, dans le cas d'Henri, transformé en inquiétudes légitimes sur le roi et de sa capacité à diriger la France. Des inquiétudes similaires chez Marie-Antoinette seront nées plus tard.

Contrairement au transvestisme d'homme en femme, celui de femme en homme était absolument dédaigné. Quand une femme s'habillait en homme c'était considéré comme une perversion sexuelle, et bien que les hommes pussent s'habiller en femmes pour le carnaval, les femmes ne pouvaient porter plus qu'une cape et une coiffure à l'air masculin pour la même occasion.<sup>158</sup> Cette interdiction existait aussi pour l'équitation. C'était un sport auquel les hommes

---

<sup>154</sup> D'Aubigné, 211.

<sup>155</sup> Caroline Weber, « Ride Like a Man », dans *Queen of Fashion: What Marie Antoinette Wore to the Revolution* (New York: Henry Holt and Company, 2006), 84.

<sup>156</sup> Crawford, « Love, Sodomy, and Scandal », 520.

<sup>157</sup> Crawford, 527

<sup>158</sup> Weber, « Ride Like a Man », 84.

et les femmes de la cour participaient également, mais les femmes devaient porter la version féminine des vêtements d'équitation—c'est-à-dire, une robe plutôt qu'un pantalon. Il fallait aussi qu'elles montent à cheval en amazone, sans l'enfourcher. Ces règles strictes reflétaient une préoccupation pour la décence féminine en plus de leur santé génésique.<sup>159</sup> De plus, l'enfourchement du cheval était perçu comme même plus indécent pour les femmes à la cour française parce qu'il « évoquait l'autorité royale masculine ».<sup>160</sup> Pour une femme, adopter cette position à cheval, c'était mettre sa fonction reproductive en danger, mais c'était aussi entrer dans une tradition de pouvoir et de virilité à laquelle elle n'appartenait pas.

Cependant, ces deux actions interdites étaient exactement ce que Marie-Antoinette a faites après être arrivée à Versailles. Son comportement a engendré quelques critiques ; par exemple celle de sa propre mère, qui l'a prévenue que l'équitation ainsi pratiquée lui causerait la ruine de sa ligne féminine et l'empêcherait de pouvoir avoir des enfants.<sup>161</sup> D'autres critiques venant de la cour française ont aussi

suivi ces mêmes thèmes, mais la jeune Marie-Antoinette les ignorait.

C'est parce que, à cette époque, il n'y avait pas d'inquiétudes sur sa grossesse potentielle à cause de son manque d'intimité avec son mari.<sup>162</sup>

Elle a même eu un portrait peint d'elle en pantalon, enfourchant un cheval, un style qui évoquait son ancêtre, Louis XIV (Figure 2).<sup>163</sup>

C'était une action courageuse vu que les femmes devaient éviter cette tradition des rois, et aussi que même son mari, le roi, a refusé d'avoir son



Figure 2. Louis-Auguste Brun, *Portrait équestre de la reine Marie-Antoinette*, 1783

<sup>159</sup> Weber, 82.

<sup>160</sup> Weber, 82.

<sup>161</sup> Weber, 85.

<sup>162</sup> Weber, 80.

<sup>163</sup> Weber, 90.

portrait peint de cette manière.<sup>164</sup> Mais en dépit de cette défiance des règles, Caroline Weber avance l'argument que dans cette partie de sa vie—et de l'Ancien Régime—Marie-Antoinette a réussi à éviter des critiques trop fortes. En fait, elle a plutôt gagné du mérite dans la cour de Louis XV, ainsi que le respect et l'amitié de Louis XV et de son mari, avec qui elle sortait souvent pour chasser.<sup>165</sup> Weber affirme aussi que, à cette époque, particulièrement après la mort de Louis XV généralement impopulaire, les tendances de Marie-Antoinette et Louis XVI ont profité d'une popularité parmi le peuple français, chargé d'espoir pour un meilleur règne : on ne se souciait donc pas de la façon dont la nouvelle reine s'habillait.<sup>166</sup> Pendant qu'elle ne se chargeait des enfants, et qu'elle profitait de l'espoir que la nouveauté du règne de son mari générerait, elle ne devait pas s'inquiéter des critiques. Comme Henri III, donc, c'était les inquiétudes politiques et son incapacité d'avoir des enfants qui ont commencé à créer des angoisses autour de sa subversion des rôles sexuels.

---

<sup>164</sup> Weber, 90.

<sup>165</sup> Weber, 90.

<sup>166</sup> Weber, 93.

## Conclusion

Les attaques contre Marie-Antoinette étaient donc le produit d'une évolution parallèle à la progression du temps et au développement de la pensée au dix-huitième siècle. Elle n'était pas la première à être la victime de libelles pornographiques, mais sa « caricature » était le résultat d'une avalanche d'angoisses sur la monarchie, l'influence de l'Autriche et les rôles sexuels qui a commencé avec le siècle des Lumières. C'est cette avalanche d'inquiétudes qui s'est ultimement manifestée sous forme de la corruption de son corps dans les pamphlets à l'époque de la Révolution. Ce ne sont pas seulement des attaques lubriques et choquantes qui ont sexualisé le corps de la reine exposé au public, mais c'était aussi la création d'un monstre. La turpitude et la cruauté que la reine « de papier » a montrées servaient d'aperçu de son caractère métaphoriquement monstrueux, aggravé par l'idée qu'elle était fière de toute la destruction qu'elle causait à la France. Beaucoup de pamphlets, particulièrement au temps de son procès et de son exécution, adoptaient la première personne comme si elle-même les écrivait. Dans ce style de libelle, l'idée que Marie-Antoinette avoue ouvertement ses crimes montre une absence de honte qu'on voyait encore dans, par exemple, *Charlot et Toinette*. La gêne innocente que « Toinette » montrait en étant découverte avec son beau-frère est ainsi complètement remplacée par des confessions audacieuses sur les maux qu'elle avait orchestrés pendant son temps comme reine.

Dans la *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette*, par exemple, la reine se décrit ainsi : « Corrompue, séduite, égarée, en proie à tous les excès, familiarisée avec tous les crimes...je devins adultère et mère, et je n'aspirai à voir mes enfants dans l'âge de puberté, que pour être moi-même leur institutrice, et leur faire partager mes détestables égarements. »<sup>167</sup> Le fait qu'elle avoue ses crimes et s'identifie comme une mauvaise personne montre la fierté qu'elle tire de sa cruauté. Mais si cela n'était pas assez pour montrer son comportement maléfisant, quoique ce discours doive être une confession à un prêtre, elle ne montre aucun remords. À la fin, elle dit, « Dispensez-moi de bénédictions ; elles n'appartiennent qu'à celui qui éprouve des remords, et, je vous le répète, mon âme en est incapable. »<sup>168</sup> Quoiqu'avant sa mort, il soit donné à la reine une dernière opportunité d'avouer ses crimes et de s'en repentir, elle montre à la fin

---

<sup>167</sup> *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, veuve Capet, précédés de ses dernières réflexions, mis au jour par un sans-culotte*, 26-27.

<sup>168</sup> *Confession dernière*, 32.

qu'elle n'en veut pas : le seul but de faire cette confession, c'est pour son propre divertissement. Elle s'amuse que son confesseur soit choqué par ce qu'elle dit : « Vous frémissez, monsieur ? L'indignation se peint sur votre visage : vous qui recueillez ordinairement les aveux des consciences souillées de crimes. »<sup>169</sup> Par conséquent, on peut voir que la fierté que Marie-Antoinette avait pour ses crimes était si forte qu'elle a même utilisé le cadre d'une confession chrétienne pour se donner la satisfaction d'avouer tout ce qu'elle a fait, et de choquer le prêtre.

La monstruosité de son caractère était aussi représentée plus littéralement : elle était animalisée, décrite comme un « tigre », une « hyène » ou une « vipère ».<sup>170</sup> Selon Lynn Hunt, ce procédé consistant à animaliser Marie-Antoinette était une « transformation horrible » de son corps et sur une évolution des attaques ciblant auparavant sa seule moralité.<sup>171</sup> Dans son essai, Hunt présente l'argument semblable à la théorie d'Ernst Kantorowicz des « deux corps » du roi, et établit que les pamphlétaires ont donné à Marie-Antoinette « de nombreux corps » qui représentaient des aspects qui menaçaient l'établissement de leur république.<sup>172</sup> Il fallait donc détruire chacun—comme les nombreux têtes de l'Hydre—pour éviter que son influence royale et féminine—réelle ou supposée—ne détruise plutôt leur Révolution.<sup>173</sup> La déformation de son corps en monstre—moitié femme et moitié bête—représentait la culmination de ces angoisses. Plus qu'un simple animal, elle était souvent représentée comme un vrai monstre, ce qu'elle avouait avec fierté dans sa *Confession dernière* : « Le sang des Français pouvait seul assouvir la rage dont j'étais pénétrée : j'en avais une soif ardente. »<sup>174</sup> Dans le *Testament de Marie-Antoinette veuve Capet*, elle déclare des intentions même plus sinistres : « Des millions d'hommes depuis deux ans, ont été égorgés, parce qu'il existait en France une femme méchante pour laquelle la fumée qu'exalte le sang humain répandu a grands flots était un parfum délicieux. »<sup>175</sup> Ainsi, elle profitait de—et appréciait—la misère, le carnage et la mort qu'elle avait causés. Le sang qu'elle faisait verser servait de force calmante ou même de parfum. Elle

---

<sup>169</sup> *Confession dernière*, 31.

<sup>170</sup> De Baecque, 90; Gruder, 282.

<sup>171</sup> Hunt, 130.

<sup>172</sup> Hunt, 119.

<sup>173</sup> Hunt, 119.

<sup>174</sup> *Confession dernière*, 27.

<sup>175</sup> *Testament de Marie Antoinette veuve Capet : et détail de tous les circonstances et particularités qui ont précédées, accompagnées et suivies l'exécution de cette femme abominable* (Paris: De l'imprimerie du Vêritable créole patriote, 1793), 4, <http://archive.org/details/testamentdemarie00unse>.

était ainsi entièrement opposée les efforts de la Révolution, et que son ignorance, et même son triomphe dans les souffrances des Français, montraient qu'elle ne pouvait pas être sauvée. Comme elle l'a montré dans sa *Confession dernière*, même une confession était un jeu pour elle. La création d'un monstre résulte donc de cette culmination des attaques, qui est devenue un argument pour l'urgence du besoin d'éliminer la monarchie. Ainsi, selon la logique des pamphlets, la Révolution était un mouvement héroïque pour prévenir la destruction de la France en éliminant la reine assoiffée de sang.

Pour couronner le tout, des affirmations de sa fermeté pendant son procès et jusqu'à son exécution servaient de preuves supplémentaires de son apathie, ce qui la rendait même plus méprisante. Les *Révolutions de Paris* ont raconté, par exemple, que son comportement pendant le procès était un « mélange de fausseté & d'hypocrisie royale, qui perçoit jusque dans son maintien. »<sup>176</sup> Il rappelle aussi une anecdote sur le moment où elle était à l'échafaud :

Antoinette mit, par mégarde, le pied sur celui du citoyen Samson ; & l'exécuteur des jugements en ressentit assez de douleur pour s'écrier : *Aie !* Elle se retourna, en lui disant : *Monsieur, je vous demande excuse, je ne l'ai pas fait exprès.* Il se pourrait qu'elle ait arrangé cette petite scène pour qu'on s'intéresse à mémoire ; car l'amour-propre ne quitte certains individus qu'à la mort.<sup>177</sup>

Même des minutes avant sa mort, Marie-Antoinette montrait donc la même fierté qui était tellement détaillée dans les pamphlets. Son caractère et ses actions étaient donc transformés en une autre menace pour les révolutionnaires. De plus, en la peignant comme indifférente à son sort, on montre que, dans la même façon de montrer sa fierté de ses crimes dans les pamphlets, des témoins oculaires, comme les journalistes républicains, affirmaient que ses qualités étaient incorrigibles. Lynn Hunt ajoute que dans leur méfiance de la « dissimulation » des femmes, des aristocrates et particulièrement de la reine elle-même, ces commentaires sur son comportement étaient aussi leur façon de « scruter » son corps à la recherche de mobiles cachées.<sup>178</sup>

Il est intéressant de comparer comment des royalistes ont interprété son caractère. En détaillant l'arrestation de la famille royale après la fuite à Varennes, le *Journal de Louis XVI* a

---

<sup>176</sup> *Révolutions de Paris: dédiées à la nation et au district des Petits Augustins*, No. 212 (Prudhomme, 1793), 95.

<sup>177</sup> *Révolutions de Paris*, No. 212, 96-97.

<sup>178</sup> Hunt, 120.

rapporté : « Après Madame Royale, la reine descendit. La rage de la garde & du peuple qui vomissaient contre sa personne les plus horribles malédictions, ne l'intimida point. Elle marcha noblement en disant : *je n'ai pas peur.* »<sup>179</sup> On voit donc une attitude similaire chez Marie-Antoinette décrite par les journaux –mais là où c'était une menace pour les révolutionnaires, c'était une qualité admirable pour les royalistes. Cette divergence sur le caractère de la reine entre les deux champs politiques insinue comment les deux l'ont pris pour argumenter leurs points de vue sur la Révolution et sur la monarchie.

Marie-Antoinette n'était pas la seule personne à être blâmée pour les problèmes contemporains de la France. Bien qu'elle fût une cible très populaire, de temps en temps on voyait les mêmes tropes transférés à d'autres personnages. Un pamphlet de 1789 intitulé *Petite histoire d'une grande dame* n'a pas du tout incriminé la reine, attaquant plutôt la Duchesse de Polignac. Il accuse Polignac d'avoir causé la corruption de la France, dans laquelle « on y voit régner cette liberté si chérie par tous les citoyens » après qu'elle a été chassée de la cour à cause de ses crimes.<sup>180</sup> Marie-Antoinette elle-même est une personnalité respectable—« une grande reine, trop bonne pour [écouter Polignac] »—qui a été « séduit[e] par [ses] discours flatteurs», et qui a par conséquent subi « la perte de son royaume, par les conseils perfides qu'[elle] ne [cessait] de lui donner. »<sup>181</sup> Ici, elle est la victime, pas la criminelle. De plus, le pamphlet décrit Polignac comme si monstrueuse et méprisable qu'elle corrompt la nature elle-même : elle décide de consulter Nostradamus pour apprendre son avenir, et quand elle arrive chez lui, « sachant l'arrivée de cette femme abominable dans ce lieu sacré, [la nature] y [change] l'ordre qui y avait toujours régné. »<sup>182</sup> Nostradamus, qui la déteste aussi, « [jette] un regard de colère sur elle » et fait la prédiction qu'elle continuerait à amener du mal aux autres cours de l'Europe, « chez d'autres peuples trop bons pour la recevoir. »<sup>183</sup> Cependant, elle serait finalement punie pour ses crimes : elle partagerait ses complots avec « un des Grands » d'une de ces cours qui la « livrera entre les mains de la justice. »<sup>184</sup> Ensuite, elle ferait une confession dans son cachot de « tous les crimes dont elle s'est rendue coupable envers tant d'honnêtes gens »—similaire au trope, comme

---

<sup>179</sup> *Journal de Louis XVI et de son peuple ou le défenseur de l'autel, du trône et de la patrie* No. 93, 180, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10576246>.

<sup>180</sup> *Petite histoire d'une grande dame, connue par les intrigues dans une grande cour.* (Paris, 1789), 3.

<sup>181</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 5.

<sup>182</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 5.

<sup>183</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 5-6.

<sup>184</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 6.

dans la *Confession dernière*, où la Marie-Antoinette monstrueuse est fière du mal qu'elle a causée à la France. Enfin, bien que Polignac soit condamnée à mort, on la laisse mourir dans sa prison, parce qu'on a de la « crainte de déshonorer la très-grande famille d'où elle sort, qui n'a pas sûrement les mêmes sentiments qu'elle, & qui est peut-être maintenant fâchée qu'il ait existé un tel monstre dans son sein. »<sup>185</sup> Cela sert aussi comme un avertissement à tous qui sont comme elle, « qui font tout le mal possible à des gens qu'ils croient bien au-dessous d'eux, parce qu'ils sont pauvres. »<sup>186</sup> Au moment où elle quitte la demeure de Nostradamus, la nature « redevint ce qu'il était » : les fleurs éclosent et les oiseaux chantent, parce qu'« [on] eut dit que ces choses accoutumées à ne ressentir & ne voir que paix & vertu, se fussent trouvées offensées de recevoir, parmi elles, une femme qui le faisait un jeu de commettre des crimes. »<sup>187</sup> On voit donc dans ce pamphlet comment on pouvait changer des personnages et les tropes pour d'autres : les qualités pour lesquelles on attaquait la Duchesse de Polignac dans la *Petite histoire* sont les mêmes que celles pour lesquelles on attaquait Marie-Antoinette dans les autres libelles. Le but de ce pamphlet était donc de reconnaître les problèmes qui ont mené à la Révolution, mais d'innocenter Marie-Antoinette en accusant Polignac de les avoir causés.

En même temps que les pamphlétaires révolutionnaires essayaient de créer une image de Marie-Antoinette qui renforçait leur besoin d'établir une république à la place de la monarchie, des royalistes ont construit une image de martyr pour leur cause et de victime peu ne méritant pas la violence et la haine dirigées contre elle par les révolutionnaires. Contrairement aux accusations de son infidélité promulguées dans les libelles, les royalistes l'ont décrite comme une femme aimante et dévouée à son mari. La pièce *La mort de Louis XVI* publiée quelques semaines après l'exécution du roi, s'efforce de sauver l'image du couple royal. Dans la scène qui dépeint les derniers adieux entre la famille avant que Louis ne soit envoyé à l'échafaud, Marie-Antoinette lui demande : « Aurais-je, juste ciel, par des excès coupables, / Attiré sur Louis les maux dont tu l'accables ? » ce à quoi il répond : « Chère épouse, écartez cette cruelle image... / Nos maux et mon trépas ne sont point votre ouvrage. »<sup>188</sup> Ici, Marie-Antoinette reconnaît les crimes pour lesquels elle est accusée, au point qu'elle commence à croire que c'est de sa faute

---

<sup>185</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 7.

<sup>186</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 7.

<sup>187</sup> *Petite histoire d'une grande dame*, 8.

<sup>188</sup> Étienne Aignan, et Jules-Julien-Gabriel Berthevin, *La mort de Louis XVI, tragédie en trois actes, suivie de son testament*, 1793, 27, <http://ufdc.ufl.edu/UF00000720/00001?search=louis+=xvi+=trial>.

que Louis va être exécuté. De plus, elle montre son amour pour son mari en se blâmant pour son malheur. Cependant, il l'assure—une rassurance aussi faite pour consoler le public—qu'elle n'avait rien à voir avec son destin infortuné, et qu'elle n'était pas donc responsable de ce dont on l'accusait. Ici, Marie-Antoinette est donc peinte comme tendre et infortunée, et le couple royal devient un point de ralliement autour duquel les royalistes pouvaient se mobiliser pour vouloir les sauver, et sinon, à moins leur mémoire.

De plus, la Marie-Antoinette du côté royaliste (et quelquefois modéré) était un exemple parfait de maternité. Dans ses « *Réflexions sur le procès de la reine par une femme* », Madame de Staël écrit : « le roi aimait la reine avec tendresse, et son dévouement pour lui, et ses vertus maternelles ont bien justifié ce sentiment. »<sup>189</sup> Selon cet argument, les caractéristiques maternelles de Marie-Antoinette ne bénéficiaient pas seulement à ses propres enfants, mais elles étaient impératives pour inspirer le rapport conjugal qu'elle avait avec son mari : il l'aimait parce qu'elle était une bonne mère. De plus, la « vertu maternelle » montre qu'elle avait les qualités



Figure 4. Élisabeth Vigée-Lebrun. *Marie-Antoinette de Lorraine-Habsbourg, reine de France, et ses enfants*, 1787.



Figure 3. Jean-Marc Nattier, *Marie Leszczyńska, reine de France, lisant la Bible*, 1748.

<sup>189</sup> Mme de Staël, « *Réflexions sur le procès de la reine par une femme* », in *Marie Antoinette : Anthologie et dictionnaire*, éd. par Catriona Seth (Paris: Robert Laffront, 2006), 156.

féminines si estimées par les révolutionnaires, et qu'elle était digne d'être vue comme une bonne femme et mère, même selon les valeurs de la république. La maternité était un des aspects que la monarchie elle-même utilisait pour contrer les accusations diffamatoires que les pamphlets faisaient contre Marie-Antoinette. Même avant le commencement de la Révolution, en 1787 Louis XVI a engagé la portraitiste de sa femme, Élisabeth Vigée-Le Brun, pour la peindre avec ses enfants (Figure 3). Ce portrait servirait pour promouvoir une image maternelle et respectable d'elle, contrastant avec les caricatures diffamatoires qui avaient déjà commencé à gâter sa réputation.<sup>190</sup> Entourée par ses trois enfants, la reine incarne une féminité définie par sa position et sa tenue majestueuses et par l'adoration évidente de ses enfants : elle n'est pas seulement une mère aimée, mais elle est aussi la reine. La robe rouge qu'elle porte ajoute à cette image respectable en rappelant la robe rouge que Marie Leszczyńska, la femme de Louis XV, portait dans le portrait peint par Jean-Marc Nattier en 1748 (Figure 4).<sup>191</sup> Ainsi, Marie-Antoinette se plaçait dans le sillage de Leszczyńska, qui était connue pour sa piété et sa vertu, lui donnant un élément même plus respectable. Ces représentations montrent une interprétation complètement différente de la figure publique de la reine. Ainsi, la Marie-Antoinette qui était une bonne mère et une bonne femme était la version royaliste du « mythe », qui promouvait leur désir de sauver la famille royale et de garder le trône.

Les mythes de la Révolution qui ont dépeint Marie-Antoinette comme un monstre l'ont alors transformée en un danger imminent pour la France. C'étaient ses liaisons nombreuses et perverses qui ont montré son manque de morale et sa corruption comme femme, mère et reine. C'était son pouvoir sexuel sur son mari qui l'a peinte comme dangereuse et manipulatrice dans le cadre politique. Et c'était aussi cette création d'un monstre qui a représenté une menace pour les valeurs républicaines et vertueuses de la Révolution. Les menaces que Marie-Antoinette représentait dans les pamphlets ont pris tellement d'urgence qu'elles ont été souvent adoptées par les révolutionnaires comme vraies. Le journal *Révolutions de Paris* a beaucoup parlé des accusations générées par les libelles dans la couverture de son exécution en octobre 1793 : on mentionne, par exemple, les « mœurs scandaleuses de sa vie privée » en plus de « tout l'or que lui coûtaient ses orgies secrètes avec d'Artois, Fersen, Coigny, &c. »<sup>192</sup> Sans savoir exactement

---

<sup>190</sup> Joseph Baillio, Katharine Baetjer, et Paul Lang, *Vigée Le Brun* (Metropolitan Museum of Art, 2016), 121.

<sup>191</sup> Baillio, Baetjer, et Lang, 121.

<sup>192</sup> *Révolutions de Paris* No. 212, 97-98.

si la reine avait vraiment ces « mœurs scandaleuses », les *Révolutions* ont évidemment emprunté les thèmes de son hypersexualité et de ses dépenses extravagantes. Même dans son procès, Jacques-René Hébert l'a accusée d'avoir corrompu son fils sexuellement « par l'espoir politique d'énerver le physique de cet enfant. »<sup>193</sup> Bien que cette accusation soit considérée comme trop choquante et scandaleuse pour qu'on lui accorde une quelconque crédibilité, il est évident qu'Hébert a été influencé par les accusations d'inceste et de sa fonction dans la corruption politique qu'on a vues dans les libelles révolutionnaires. La combinaison des tactiques de l'Ancien Régime avec les pensées du siècle des Lumières et de la Révolution ont enfin créé des attaques contre Marie-Antoinette qui ont aidé à faire d'elle une cible des angoisses contemporaines sur la monarchie absolue, la menace de l'Autriche et le rôle des sexes. Ce sont ainsi ces accusations qui ont contribué à sa condamnation à mort.

---

<sup>193</sup> *Procès criminel de Marie-Antoinette de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, née à Vienne, Le 2 novembre 1755, et veuve de Louis Capet, ci-devant roi des Français, Condamnée à Mort ... suivi de son testament et de sa confession dernière*, 1794, 35, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97080994>.

## Bibliographie

### Sources primaires

- Aignan, Étienne, et Jules-Julien-Gabriel Berthevin. *La mort de Louis XVI, tragedie en trois actes, suivie de son testament*, 1793.  
<http://ufdc.ufl.edu/UF00000720/00001?search=louis+=xvi+=trial>.
- Antoinette d'Autriche ou dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers : Pour servir de Supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette princesse*. Londres, 1789. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42705x>.
- Aubigné, Agrippa d'. *Les Tragiques*. Éd. Jean-Raymond Fanlo. Paris: Honoré Champion, 1995.
- Bouffonidor. *Les fastes de Louis XV: de ses ministres, maitresses, généraux, et autres notables personnages de son règne; pour servir de suite à la vie privée ...* Chez la veuve Liberté, 1783.
- Brun, Louis-Auguste. *Portrait équestre de la reine Marie-Antoinette*. 1783. Huile sur toile. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.  
[https://library.artstor.org/#/asset/ARMNIG\\_10313261296](https://library.artstor.org/#/asset/ARMNIG_10313261296).
- Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, veuve Capet, précédés de ses dernières réflexions, mis au jour par un sans-culotte*. Paris: Chez la Citoyenne Lefevre, 1793.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k567084>.
- Fauques, Marianne-Agnès Pillement. *L'histoire de Madame la marquise de Pompadour*. S. Hooper, 1759.
- Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, 1791.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42711v>.
- Journal de Louis XVI et de son peuple ou le Défenseur de l'autel, du trône et de la patrie*.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10576246>.
- La journée amoureuse , ou les derniers plaisirs de M.... Ant..... Comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Temple, Le 20 août 1792., 1792.*  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1520023x>.
- Le godmiché royal*, 1789. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56707s>.
- Le ménage royal en déroute, ou, Guerre ouverte entre Louis XVI et sa femme*. [Paris] : De l'Imprimerie patriotique, 1792. <http://archive.org/details/lemenageroyalend00loui>.

Marat, Jean-Paul. *L'ami du peuple, ou le publiciste parisien : Journal politique libre et impartial*. Consulté le 14 avril 2019. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1046838b>.

« Marie-Antoinette au Diable. Épître à son parrain. » Dans *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette*. Paris: Chez la Citoyenne Lefevre, 1793.

Mayeur de Saint-Paul, François-Marie. *L'Autrichienne en goguettes, ou l'orgie royale : Opéra proverbe / Composé par un garde du corps...*, 1789. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k42704k>.

Montesquieu. *De l'esprit des lois*. Éd. J.P. Mayer et A. P. Kerr. Gallimard, 1970.

———. *Lettres persanes*. Paris: Le livre club du libraire, 1957.

Nattier, Jean-Marc. *Marie Leszczyńska, reine de France, lisant la Bible*. 1748. Huile sur toile. Musée de Grenoble. [https://library.artstor.org/#/asset/SCALA\\_ARCHIVES\\_1039931134](https://library.artstor.org/#/asset/SCALA_ARCHIVES_1039931134).

*Petite histoire d'une grande dame, connue par les intrigues dans une grande cour* 8p. Paris, 1789.

*Procès criminel de Marie-Antoinette de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, née à Vienne, le 2 novembre 1755, et veuve de Louis Capet, ci-devant roi des Français, condamnée à mort ... suivi de son testament et de sa confession dernière*, 1794. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97080994>.

*Révolutions de Paris: dédiées à la nation et au district des Petits Augustins*. Prudhomme, 1793.

Richelieu, Armand Jean du Plessis, *Recueil des testamens politiques*. À Amsterdam : Zacharie Chatelain ..., 1749. <http://archive.org/details/recueildestemam01rich>.

Robespierre, Maximilien. « Sur les principes de morale politique ». In *Pour le bonheur et pour la liberté*, éd. Yannick Bosc, Florence Gauthier, et Sophie Wahnich, 286-311. Paris: La Fabrique, 2000.

Rousseau, Jean Jacques. *Du contrat social, ou Principes du droit politique*. Éd. Ronald Grimsley. Oxford: Clarendon Press, 1972.

Rousseau, Jean-Jacques. *Émile, ou de l'éducation*. Vol. 4. Francfort, 1762. <http://archive.org/details/r1762mileoude02rous>.

*Soirées amoureuses du général Mottier et de la belle Antoinette. Par le petit épagueul de l'Autrichienne*, 1790.

Staël, Mme de. « Réflexions sur le procès de la reine par une femme ». Dans *Marie Antoinette : Anthologie et dictionnaire*, éd. Catriona Seth. Paris: Robert Laffront, 2006.

*Testament de Marie Antoinette veuve Capet : et détail de tous les circonstances et particularités qui ont précédées, accompagnées et suivies l'exécution de cette femme abominable.* Paris: De l'imprimerie du Véritable créole patriote, 1793.  
<http://archive.org/details/testamentdemarie00unse>.

Vigée-Le Brun, Élisabeth-Louise. *Marie-Antoinette de Lorraine-Habsbourg, reine de France, et ses enfants.* 1787. Huile sur toile. Château de Versailles.  
[https://library.artstor.org/#/asset/LESSING\\_ART\\_1039490373](https://library.artstor.org/#/asset/LESSING_ART_1039490373).

### Sources secondaires

Baecque, Antoine de. *Le corps de l'histoire: métaphores et politique (1770-1800).* Calmann-Lévy, 1993.

Baillio, Joseph, Katharine Baetjer, et Paul Lang. *Vigée Le Brun.* Metropolitan Museum of Art, 2016.

Boudon, Jacques-Olivier. *Citoyenneté, république et démocratie en France : 1789-1799.* Paris: Armand Colin, 2014.

Citton, Yves. *Impuissances: défaillances masculines et pouvoir politique de Montaigne à Stendhal.* Critiques. France: Aubier, 1994.

Crawford, Katherine B. « Love, Sodomy, and Scandal: Controlling the Sexual Reputation of Henry III ». *Journal of the History of Sexuality* 12, n° 4 (2003): 513-42.

Darnton, Robert. *The Devil in the Holy Water or the Art of Slander from Louis XIV to Napoleon.* Material Texts. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2010.

———. *The Forbidden Best-Sellers of Pre-Revolutionary France.* New York: W. W. Norton & Company, 1996.

Goodman, Dena, ed. *Marie-Antoinette: Writings on the Body of a Queen.* New York: Routledge Taylor & Francis Group, 2003.

Gruder, Vivian R. « The Question of Marie-Antoinette: The Queen and Public Opinion before the Revolution ». *French History* 16, n° 3 (1 septembre 2002): 269-98.  
<https://doi.org/10.1093/fh/16.3.269>.

Hunt, Lynn Avery. « The Many Bodies of Marie Antoinette ». In *Marie-Antoinette: Writings on the Body of a Queen*, éd. Dena Goodman. New York: Routledge Taylor & Francis Group, 2003.

Kaiser, Thomas E. « Madame de Pompadour and the Theaters of Power ». *French Historical Studies* 19, n° 4 (s. d.): 1025-44.

- . « Who's Afraid of Marie-Antoinette? Diplomacy, Austrophobia, and the Queen ». *French History* 14, n° 3 (1 septembre 2000): 241-71. <https://doi.org/10.1093/fh/14.3.241>.
- McIlvenna, Una. *Scandal and Reputation at the Court of Catherine de Medici*. Routledge, 2016. <https://doi.org/10.4324/9781315607672>.
- Revel, Jacques. « Marie-Antoinette in Her Fictions: The Staging of Hatred ». In *Fictions of the French Revolution*, éd. Bernadette Fort. Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1991.
- Sbiroli, Lynn Salkin. « Generation and Regeneration: Reflections on the Biological and Ideological Role of Women in France (1786-96) ». In *Literature and Medicine during the Eighteenth Century*, éd. Marie Mulvey Roberts et Roy Porter. London: Routledge, 1993.
- Soll, Jacob. *The Reckoning: Financial Accountability and the Rise and Fall of Nations*. New York, New York: Basic Books, 2014.
- Thomas, Chantal. *La reine scélérate: Marie-Antoinette dans les pamphlets*. Points ; H395. Paris: Seuil, 1989.
- . *The Wicked Queen: The Origins of the Myth of Marie-Antoinette*. Traduit par Julie Rose. New York: Zone Books, 2001.
- Weber, Caroline. « Ride Like a Man ». In *Queen of Fashion: What Marie Antoinette Wore to the Revolution*. New York: Henry Holt and Company, 2006.